

Conseil Municipal du 9 février 2026

Rapport de présentation du Budget Primitif 2026

Rapporteur :

Jean-Michel Eon

Adjoint aux ressources humaines et aux finances

Sommaire

1	LES EQUILIBRES FINANCIERS DU BUDGET 2026	4
1.1	L'EQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
1.1.1	UNE PROGRESSION MODEREE DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	5
➤	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6
➤	DEPENSES DE PERSONNEL	7
➤	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	7
➤	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	7
1.1.2	UNE CROISSANCE RELATIVEMENT LIMITEE DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7
➤	UNE DYNAMIQUE FISCALE PRIMORDIALE MAIS MODEREE POUR 2026	8
➤	AUTRES TAXES LOCALES :	10
➤	LES PARTICIPATIONS DE NANTES METROPOLE	10
➤	LES DOTATIONS DE L'ETAT	11
➤	PARTICIPATIONS DE LA CAF	12
➤	AUTRES RECETTES DE GESTION	12
1.1.3	LA PRESERVATION DES EPARGNES ET DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	12
1.2	L'EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	13
1.2.1	LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	13
1.2.2	LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	14
➤	DEPENSES REELLES D'EQUIPEMENT	14
➤	RECAPITULATIF DES AUTRES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT 2026 PAR POLITIQUE PUBLIQUE	17
➤	REMBOURSEMENT ET EVOLUTION DE LA DETTE	19
	DECOMPOSITION DES EMPRUNTS DE LA COLLECTIVITE :	19
2	UN BUDGET QUI VISE A ASSURER LA CONTINUTE DE L'ACTION COMMUNALE	20
2.1	EDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE	20
2.2	COHESION SOCIALE, SOLIDARITE, PROXIMITE	22
2.3	DYNAMIQUE CULTURELLE ET SPORTIVE	23
2.4	VIE ASSOCIATIVE ET INITIATIVES LOCALES	24
2.5	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE	25
2.6	RESSOURCES INTERNES	27

Budget primitif 2026 – Un budget de continuité et de responsabilité

Le Débat sur les Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 15 décembre 2025 a été l'occasion de rappeler le contexte national, marqué par des incertitudes économiques et financières persistantes et les inquiétudes sur le contenu de la future Loi de Finances. La situation des finances publiques demeure contrainte avec un niveau élevé de déficit et de dette de l'État, conduisant à un renforcement des exigences de maîtrise de la dépense publique auprès de l'ensemble des administrations, y compris les collectivités territoriales. Dans ce cadre, les communes doivent faire face à une visibilité budgétaire réduite, liée notamment à l'évolution des dotations de l'État, aux mécanismes de péréquation et à la stabilité encore incertaine de certaines ressources fiscales.

Par ailleurs, l'année 2026 s'inscrit dans un contexte institutionnel particulier marqué par le renouvellement du Conseil municipal. Dans cette période de transition démocratique, la Commune a fait le choix d'un budget fondé sur la continuité, la prudence et la responsabilité.

Le budget primitif 2026 vise ainsi à reconduire et à prolonger les engagements déjà pris par la collectivité, tant en fonctionnement qu'en investissement. Il ne comporte pas de nouvelles actions ou orientations structurantes, conformément aux principes de bonne gestion et de respect du mandat à venir. Ce budget garantit en revanche la poursuite des services publics communaux, le maintien des politiques engagées et l'exécution des projets déjà décidés.

Dans un contexte financier toujours exigeant, ce budget traduit la volonté de la Commune de préserver ses équilibres financiers, de sécuriser ses capacités d'autofinancement et d'assurer la soutenabilité des engagements pluriannuels. Il constitue ainsi un cadre budgétaire stable, destiné à permettre à la future équipe municipale de définir librement ses orientations et priorités.

1 Les équilibres financiers du budget 2026

Les orientations budgétaires débattues en décembre dernier ont permis de dessiner une trajectoire financière de mandat qui s'appuie, avant tout, sur la préservation des niveaux d'autofinancement brut et net. Les cadrages budgétaires infra annuels s'inscrivent dans cette stratégie d'équilibre pluriannuel global, tout en s'adaptant chaque année à un environnement législatif/réglementaire et économique en perpétuel mouvement.

Equilibre du budget 2026

Fonctionnement : 30 810 078 €	
Dépenses de personnel : 20 600 000 € (66,9%)	Impôts et taxes locales : 17 934 304 € (58,2%)
	Dotations de Nantes Métropole 4 755 018 € (15,4%)
Charges à caractère général : 5 522 035 € (17,9%)	Dotations Etat : 3 636 065 € (11,8%)
Subventions associations et CCAS : 2 130 000 € (6,9%)	Participation CAF : 1 773 000 € (5,8%)
Autres contributions financières : 1 314 206 € (4,3%)	Autres recettes de gestion : 2 639 691 € (8,6%)
Dotation amortiss. et provisions : 1 100 000 € (3,6%)	Travaux en régie : 72 000 € (0,2%)
Virement à la section d'invest : 143 837 € (0,5%)	
Investissement : 8 682 200 €	
Remboursement capital de la dette : 1 051 500 € (12,1%)	Dotation aux amortissements : 1 100 000 € (12,7%)
Dépenses d'équipement et autres immobilisations : 7 438 700 € (85,7%)	Virement de la section de fonct : 143 837 € (1,7%)
	Autres recettes d'ordre : 120 000 € (1,4%)
	Autres recettes d'équipement : 1 234 659 € (14,2%)
Dépenses d'invest. d'ordre : 192 000 € (2,2%)	Emprunt d'équilibre : 6 083 704 € (70,1%)

Pour l'exercice 2026, le budget s'équilibre globalement à 30,8 millions d'euros en fonctionnement et à 8,7 millions d'euros en investissement. En cohérence avec les budgets par politique publique déclinés ci-dessus, les principales orientations retenues sont les suivantes :

- une croissance relativement limitée des recettes de fonctionnement (+2,06 % par rapport au BP 2025), avec une dynamique fiscale modérée ;
- une progression modérée des dépenses de fonctionnement (+1,71%), qui répond aux ambitions du projet de collectivité, mais qui reste impactée par le contexte national ;
- un niveau d'autofinancement préservé, de 1,172 million d'euros d'épargne brute, conforme à la trajectoire pluriannuelle définie dans la prospective financière 2022-2026 ;
- un programme d'investissements conséquent, qui sera marqué par un très fort niveau d'engagement avec 7,6 millions d'euros de nouveaux crédits (y compris dépenses d'ordre de 192 000 €) s'ajoutant aux 1,192 millions d'euros de reports/restes à réaliser 2025 ;
- un financement des dépenses d'équipement assuré par les ressources propres de la Ville (autofinancement : 13,5%), la mobilisation de co-financements institutionnels extérieurs (dotations, subventions : 14,2%) s'ajoutant aux 495 000 euros de reports/restes à réaliser 2025, et par un emprunt d'équilibre (70,1%).

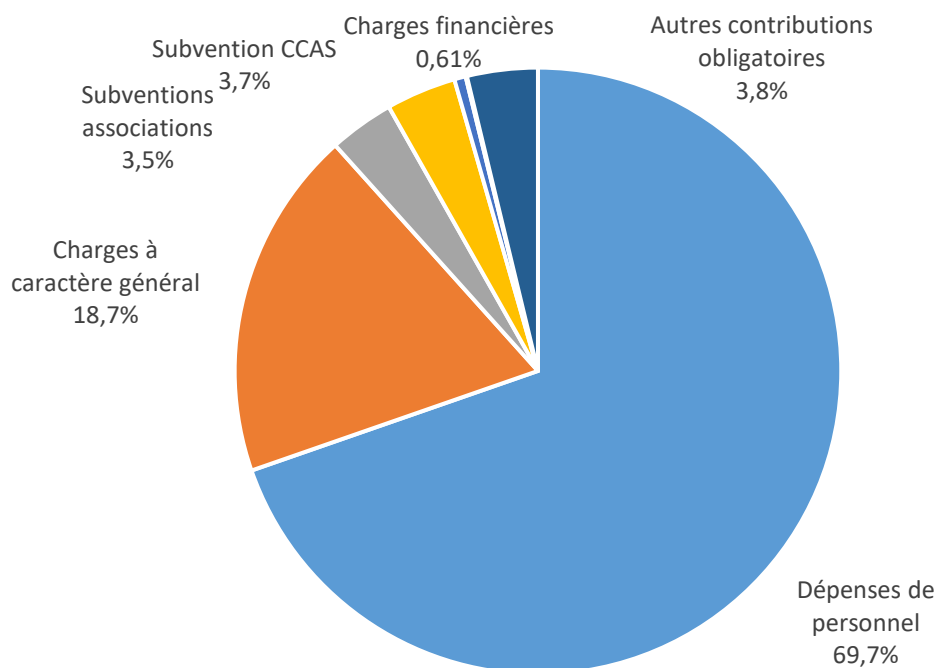
1.1 L'équilibre de la section de fonctionnement

L'équilibre de la section de fonctionnement s'établit à **30 810 000 euros**, incluant l'ensemble des opérations réelles et d'ordre. Par rapport au BP 2025, il s'agit d'une progression de **591 000 euros, soit + 1,96%**.

1.1.1 Une progression modérée des dépenses réelles de fonctionnement

En neutralisant les opérations d'ordre, les dépenses réelles de fonctionnement représentent **29 566 240 euros**, soit une progression **de 1,71%** par rapport au BP 2025.

Elles se décomposent de la manière suivante :



La structure 2026 des dépenses de fonctionnement est relativement proche de celle de l'année passée.

Le budget 2026 procède toutefois à un léger renforcement de la part des dépenses de personnel (qui passent de 69,4% en 2025 à 69,7% en 2026) corrélé à une légère diminution de la part des charges à caractère général (qui passent de 18,9% en 2025 à 18,7% en 2026).

➤ **Charges à caractère général**

Les charges à caractère général sont inscrites à hauteur de **5 522 035 euros**, soit une légère augmentation de **0,43%** par rapport au BP 2025. A noter, si on retire les dépenses liées aux mesures éducatives au goût, qui sont équilibrées en dépenses et en recettes, l'évolution des dépenses est de -1,39%. Cette légère diminution, après une baisse de 3,16% au BP 2025, résulte en premier lieu des efforts de gestion réalisés par l'ensemble des directions et services de la Collectivité.

Pour 2026, les crédits alloués viennent naturellement accompagner l'activité des services, dans le prolongement des projets initiés depuis le début du mandat et sans nouvelle action. A ce titre, les augmentations les plus importantes sont ciblées en direction de l'éducation et de la petite enfance.

Par ailleurs, les montants de fluides (électricité et gaz principalement) sont en augmentation du fait de l'ajout de l'établissement France Services et de la hausse de la TVA et des taxes sur l'électricité.

Ainsi, en 2026, les charges à caractère général représentent 18,7% des dépenses réelles de fonctionnement, et correspondent notamment aux dépenses :

- des activités scolaires, péri-éducatives, et de restauration (fournitures scolaires, transports scolaires, contrat de restauration, ateliers éducatifs...) : **1 345 200 euros** (+ 2,7%, hors projet éducatif au goût, équilibré en dépenses/recettes),
- de fluides (eau, électricité, gaz...) nécessaires au fonctionnement des bâtiments municipaux : **1 270 000 euros** (+3,3%).

➤ **Dépenses de personnel**

Les dépenses de personnel s'élèvent à **20 600 000 euros** en 2026, soit une progression de **2,08%** par rapport au budget 2025, et représentent plus des deux tiers du budget total (69,7%).

Comme indiqué à l'occasion du débat d'orientation budgétaire, la part des dépenses de personnel dans le budget continue de se renforcer. L'évolution prévue au budget 2026 est liée aux différentes décisions gouvernementales :

- la participation de la Ville à la mutuelle santé (+ 65 000 euros),
- l'augmentation de la cotisation CNRACL de 3 points (+ 200 300 euros),

➤ **Subventions de fonctionnement**

Les subventions de fonctionnement versées représentent 7,2% du budget 2026, et se décomposent en deux parts :

- les subventions de fonctionnement aux associations : 1 025 000 euros (enveloppe reconduite sur la base du Compte Administratif 2025 prévisionnel, dans l'attente du vote des subventions au conseil municipal),
- la subvention au CCAS : 1 105 000 euros (soit + 5 000 € par rapport au BP 2025).

➤ **Autres contributions obligatoires**

Les autres contributions financières obligatoires sont globalement en diminution. Elles correspondent notamment :

- au fonds de péréquation intercommunal (FPIC : 100 000 euros), montant en légère diminution
- au prélèvement de la loi SRU (55 000 euros), en diminution sensible du fait de l'exonération liée à la livraison des logements de la Résidence autonomie du Lac
- à la participation à l'OGEC (301 070 euros),
- aux indemnités et frais de formation des élus : 231 650 euros

➤ **Intérêts de la dette**

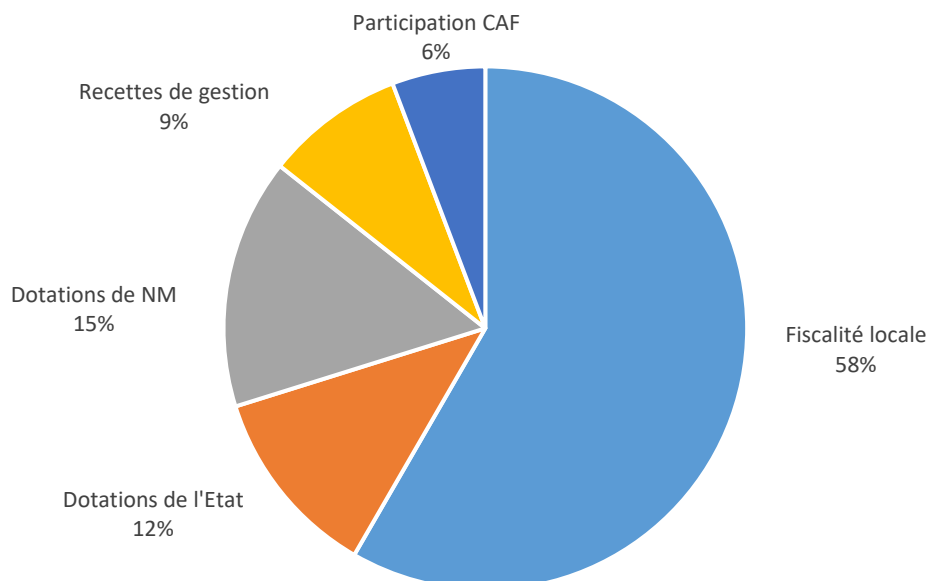
Le montant des intérêts de la dette s'élève à 180 000 €, en augmentation de 65 000 € à la suite de la mobilisation d'un emprunt en 2025 et de l'inscription au budget de la souscription d'un nouvel emprunt. Ces emprunts, en complément de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement et des subventions d'investissement reçues, permettent de financer les montants d'investissement importants réalisés et budgétés par la Ville.

La dette ancienne est parfaitement saine, il n'y a pas d'emprunts toxiques dans l'encours de dette.

1.1.2 Une croissance relativement limitée des recettes réelles de fonctionnement

En neutralisant les opérations d'ordre, les recettes réelles de fonctionnement représentent **30 738 000 euros**, soit une progression de **2,06%** par rapport au BP 2025.

Elles se décomposent de la manière suivante :



Là encore, la structure du budget 2026 est assez proche de celle de 2025. La part de la fiscalité locale est en légère diminution dans le budget global (58,3% en 2026 contre 58,5% en 2025). La part des dotations d’Etat est aussi en légère baisse (11,8% en 2026 contre 11,9% en 2025, après une baisse sensible en 2025). La part des dotations venant de la Métropole est en baisse (15,5% en 2026, contre 16,3% en 2025) tandis que la part des autres recettes de gestion est en augmentation très modérée (8,6% en 2026 contre 8,5% en 2025).

➤ **Une dynamique fiscale primordiale mais modérée pour 2026**

Depuis le début du mandat, les réformes fiscales successives engagées par le gouvernement (suppression de la taxe d’habitation, transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties, exonérations fiscales de taxe foncière pour les locaux industriels compensés par des dotations de l’Etat) ont profondément impacté la structure des recettes du budget communal, et fait perdre de la lisibilité aux comparaisons pluriannuelles. Ces modifications sont d’autant plus importantes dès lors que les ressources fiscales représentent plus de 58% des recettes totales, constituant ainsi largement le premier levier de financement du projet de collectivité. En cela, l’autonomie fiscale, régulièrement mise à mal par l’Etat dans ses mesures en la matière, est primordiale dans l’équilibre global et dans la préservation de la santé financière de la Ville.

La nécessité de maximiser les recettes fiscales, pour financer notamment un programme pluriannuel d’investissement ambitieux, avait présidé, en 2022, à une augmentation des taux de taxe foncière votée par la Commune. En 2026, comme annoncé à l’occasion du débat d’orientation budgétaire, il n’y aura pas d’augmentation des taux de fiscalité locale. La dynamique fiscale escomptée pour 2026 s’appuiera donc uniquement sur l’évolution légale des valeurs locatives et sur l’évolution physique naturelle du nombre de logements.

Depuis 2018, la revalorisation forfaitaire annuelle des valeurs locatives est désormais automatiquement indexée sur l’Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH glissant de novembre à novembre) qui s’établit pour 2025 à 0,8%. Le budget 2026 intègre une évolution liée au nombre de logements (+0,6%) et

est basé depuis 2025 sur les bases fiscales réalisées en année N-1 (en lieu et place des bases fiscales budgétées en N-1). C'est ainsi un produit fiscal complémentaire de 325 000 euros qui est inscrit au budget 2026, en attendant les notifications officielles des bases fiscales qui doivent intervenir avant la fin du 1^{er} trimestre 2026.

	Base BP 2025	Base BP 2026	Evolution
Taxe foncière bâti (TFPB)	28 327 000	28 723 000	+1,40%
Taxe foncière non bâti (TFPNB)	280 900	284 800	+1,40%

	Taux 2025	Taux 2026	Evolution
Taxe foncière bâti (TFPB)	40,23%	40,23%	+0,00%
Taxe foncière non bâti (TFPNB)	82,64%	82,64%	+0,00%

	Produits BP 2025	Produits BP 2026	Evolution
Taxe foncière bâti (TFPB)	11 395 979 €	11 555 156 €	+1,40%
Taxe foncière non bâti (TFPNB)	232 128 €	235 370 €	+1,40%
TOTAL	11 628 017 €	11 790 500 €	+1,40%

	Effet bases	Effet taux	Somme
Taxe foncière bâti (TFPB)	+ 159 200 €	- €	+ 159 200 €
Taxe foncière non bâti (TFPNB)	+ 3 200 €	- €	+ 3 200 €
TOTAL	+ 162 400 €	- €	+ 162 400 €

Le produit des impôts locaux directs s'établit à :

Compensation suppression taxe d'habitation sur les résidences principales (coefficient correcteur)	4 181 890 €
Taxe foncière bâti (TFPB)	11 555 156 €
Taxe foncière non bâti (TFPNB)	235 370 €
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	82 584 €
TOTAL IMPOTS LOCAUX 2026	16 055 000 €

➤ **Autres taxes locales :**

En dehors des impôts directs locaux, les autres taxes font l'objet d'inscriptions budgétaires à hauteur de **1 879 300 euros**, soit une évolution significative de +5,86%. Elles comportent notamment :

- les droits de mutation : **1 100 000 euros**. Après des années de forte augmentation, puis deux années 2023 et 2024 en forte diminution, l'inscription relative aux droits de mutation est sensiblement augmentée de +11,7% en 2026, faisant l'hypothèse d'une poursuite de la reprise enclenchée en 2025,
- la taxe sur l'électricité : **415 000 euros**. L'inscription budgétaire est inférieure à celle de 2025 (-2,8%) afin de se rapprocher du réalisé constaté en 2025,
- la taxe sur les déchets : **125 000 euros** (+6,8%). Le montant est ajusté en cohérence avec la déclaration de tonnage de déchets traités par l'usine Arc en Ciel. L'évolution des tarifs sera visible sur l'exercice 2027.
- la taxe sur la publicité extérieure : **95 000 euros**. Le montant 2026 est sensiblement diminué par rapport à 2025 (- 13,6%), en cohérence avec le volume des enseignes et panneaux publicitaires constaté sur la dernière année,
- la taxe sur les pylônes électriques : **105 000 euros**. Le montant est réévalué à la hausse (+ 16,7%), en cohérence avec le montant réellement encaissé sur l'année passée.

➤ **Les participations de Nantes Métropole**

Les inscriptions budgétaires 2026 sont en cohérence avec les dispositions du nouveau Pacte financier de solidarité 2022-2026 approuvé par le conseil métropolitain en décembre 2021. L'abondement des dispositifs existants, mais également la mise en place de nouveaux dispositifs d'aides aux communes pour les accompagner à la mise en œuvre des objectifs du projet métropolitain (fonds de soutien à l'apprentissage de la natation des scolaires, fonds d'investissement pour la valorisation du patrimoine industriel et fluvial remarquable), a permis le réajustement à la hausse des différentes participations métropolitaines au budget communal lors du mandat. Pour autant, les dotations métropolitaines ayant fait l'objet d'une recette exceptionnelle de 180 000 euros en 2025, le montant 2026 apparaîtra en diminution de BP à BP :

- l'Attribution de Compensation (AC) : **3 392 000 euros** : ce montant intègre la mise à jour des espaces verts intégrés dans la convention de gestion. La diminution par rapport à 2025 est de 209 000 euros, le BP 2025 intégrant 180 000 euros de recettes,
- la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC), **1 260 000 euros** : le montant est ajusté à hauteur de + 50 000 € en tenant compte de l'enveloppe allouée, de l'application des critères de répartition : potentiel financier (40%), revenu par habitant (40%), effort fiscal (15%) et logement social (5%), et de la dynamique des recettes perçues par la Métropole,
- une dotation au titre du « fonds piscines » créé dans une logique de favoriser l'apprentissage de la natation : **99 000 euros**, ce qui couvre environ 15% des dépenses de fonctionnement de la piscine municipale,
- une dotation au titre du « fonds tourisme de proximité » pour la Gerbetière : **4 500 euros**.

➤ **Les dotations de l'Etat**

Les montants sont facialement en légère augmentation. Retraités des recettes liées à l'appel à projet 2026 sur les mesures éducatives au goût qui sont équivalentes en dépenses, ces montants sont en légère diminution.

L'ensemble de ces éléments conduit à une augmentation de BP à BP de + 66 200 euros, soit +1,9%.

○ **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**

Les deux dernières années ont connu de légères augmentations qui ne couvraient même pas la forte inflation sur la période et succédant à 10 années de baisse parfois très forte.

La redistribution par collectivité continue de connaître de fortes variations, en fonction des potentiels fiscaux par habitant des communes et de la dynamique de population.

Afin de se recaler au niveau du réalisé 2025 qui est en diminution, et toujours sans indexation des dotations dans le PLF 2026, l'inscription budgétaire 2026 est de -5 000 € par rapport au montant du BP 2025 (dans l'attente de la notification officielle, qui intègre l'effet population, au cours du 1^{er} trimestre 2026).

Montant estimé de la DGF 2026 : **2 625 000 euros**.

○ **La Dotation Nationale de Péréquation (DNP)**

L'inscription budgétaire est en augmentation de + 20 000 euros en 2026, au regard du réalisé 2025, soit un montant estimé à **95 000 euros**.

○ **Les allocations compensatrices**

Les décisions gouvernementales en matière de fiscalité locale ont largement impacté le régime des allocations compensatrices, dont l'augmentation « en trompe l'œil » n'a fait que compenser les pertes de recettes liées aux exonérations fiscales consenties.

Après une forte diminution de - 25% en 2025, soit - 220 000 euros, liée à la requalification des bases foncières du site Arc-en-Ciel, les allocations compensatrices sont prévues en augmentation de 37 000 euros (+5,7%).

Montant 2026 estimé de la compensation au titre des exonérations de taxes foncières : **687 000 euros**.

○ **Les autres dotations d'Etat**

Le PFL 2026 prévoit la suppression du fonds de soutien aux rythmes scolaires alloué aux communes conservant, comme le prévoit la loi, la semaine scolaire sur 4,5 jours. L'impact budgétaire est sensible et représente - **100 000 euros**.

Par ailleurs, le PLF 2025 prévoyait la suppression du Fonds de Compensation de la TVA en fonctionnement. Le dispositif semble finalement maintenu et il est proposé d'inscrire **21 000 euros** au BP 2026.

De plus, suite à l'ouverture de l'espace France Services, l'Etat versera une dotation estimée à **40 000 euros**, montant sensiblement inférieur aux dépenses réalisées par la commune.

Enfin, le BP 2026 intègre également **100 000 euros** de dotations liées à l'appel à projet 2026 mesures éducatives au goût, compensant un montant de dépenses équivalentes.

➤ **Participations de la CAF**

Depuis la fin du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) au 31 décembre 2022, le partenariat financier avec la CAF s’incarne au travers des « **bonus territoires** » dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), en complément des prestations de service socle : la Prestation de Service Unique (PSU) pour l’accueil des jeunes enfants en multi-accueil et le Relais Petite Enfance (RPE) ainsi que la Prestation de Service Ordinaire (PSO) pour les activités péri-éducatives organisées par la Ville.

Les participations totales de la CAF sont estimées, sur la base du CA 2025 prévisionnel, à **1 773 000 euros**. Pour Couëron, les montants prévisionnels s’élèvent donc à 753 000 euros au titre de la PSO, 700 000 euros au titre de la PSU et 320 000 euros de bonus territoire CTG.

➤ **Autres recettes de gestion**

Ces recettes diverses de gestion sont évaluées à **2 639 700 euros**. Elles sont composées principalement :

- des produits des services publics tarifés proposés aux Couëronnais : **1 975 700 euros**,
- des revenus de location des salles, immeubles et équipements communaux : **224 500 euros**,
- du remboursement sur rémunérations du personnel (indemnités journalières subrogées ou remboursement du risque statutaire) : **400 000 euros**,
- de diverses refacturations de charges supportées par la Ville au bénéfice de tiers (mise à disposition de personnel auprès des associations, remboursement des frais d’entretien et de gestion du vélodrome par la Métropole, participation des communes d’origine des enfants non couëronnais scolarisés dans les écoles de la Ville...) : **39 500 euros**.

Le budget 2026 des produits des services (**1 975 700 euros**) est en augmentation par rapport à l’année passée (+6,4%), notamment sur les recettes de périscolaire et de petite enfance. L’inscription intègre les effets d’une revisite plus globale de la politique tarifaire initiée en 2023.

Comme les années passées, ce sont toujours les services périscolaires et de restauration qui en représentent la part la plus importante (79,3%), avec une attention particulière portée sur l’augmentation de la fréquentation et l’évolution du quotient familial moyen.

Ces produits se déclinent principalement comme suit :

- les participations des familles au service de restauration scolaire : **1 063 500 euros** (54% des produits),
- les participations des familles aux activités périscolaires et d’accueils de loisirs : **503 000 euros** (25,5% des produits),
- les participations des familles à l’accueil des jeunes enfants dans les structures petite enfance : **197 000 euros** (10% des produits),
- les recettes liées à l’activité sportive et de loisirs (entrées piscines, cours de natation, ...) : **40 000 euros** (2% des produits), en complément d’un montant de **75 000 euros** de participation des collèges et du lycée à la mise à disposition des équipements sportifs,
- les produits liés aux prestations funéraires (concessions...) : **45 700 euros** (2,3% des produits).

1.1.3 La préservation des épargnes et de la capacité d’autofinancement

La différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement constitue **l'épargne brute**. Celle-ci détermine directement les capacités de la Collectivité à investir car, après avoir assuré au minimum le remboursement en capital de la dette, son surplus, appelé également **épargne nette**, sert à financer le programme d'investissement de la Ville.

	BP 2025	BP 2026	Ecart en valeur	%
Dépenses de gestion	28 905 949 €	29 366 241 €	460 292 €	1,59%
Recettes de gestion	30 118 936 €	30 738 078 €	619 142 €	2,06%
Epargne de gestion courante	1 212 987 €	1 371 837 €	158 850 €	13,10%
Dépenses exceptionnelles	5 000 €	0 €	-5 000€	-100,00%
Recettes exceptionnelles	0 €	0 €	- €	-%
Epargne de gestion	1 207 987 €	1 371 837 €	163 850 €	13,56%
Dépenses financières	115 000 €	180 000 €	65 000 €	56,52 %
Produits financiers	- €	- €	- €	-%
Provisions	43 001 €	20 000 €	-23 001 €	-53,49 %
Epargne brute	1 049 987 €	1 171 837 €	121 851 €	11,61%
Remboursement d'emprunt	850 000 €	1 051 500 €	201 500 €	23,71%
Epargne nette	199 987 €	120 337 €	-79 649 €	-39,83 %

Comme évoqué dans le rapport d'orientation budgétaire, la Ville continue de capitaliser sur la reconsolidation forte de son niveau d'autofinancement en 2022. La trajectoire s'inscrit ainsi dans une dégradation progressive et maîtrisée des épargnes à partir de 2023, en actant d'une progression annuelle assumée des dépenses de gestion supérieures à celles des recettes (effet ciseau).

Plus spécifiquement pour l'année 2026, le niveau d'autofinancement brut est fixé à **1 172 000 euros**, soit 13,5% des dépenses d'équipement prévues (8,68 millions d'euros).

1.2 L'équilibre de la section d'investissement

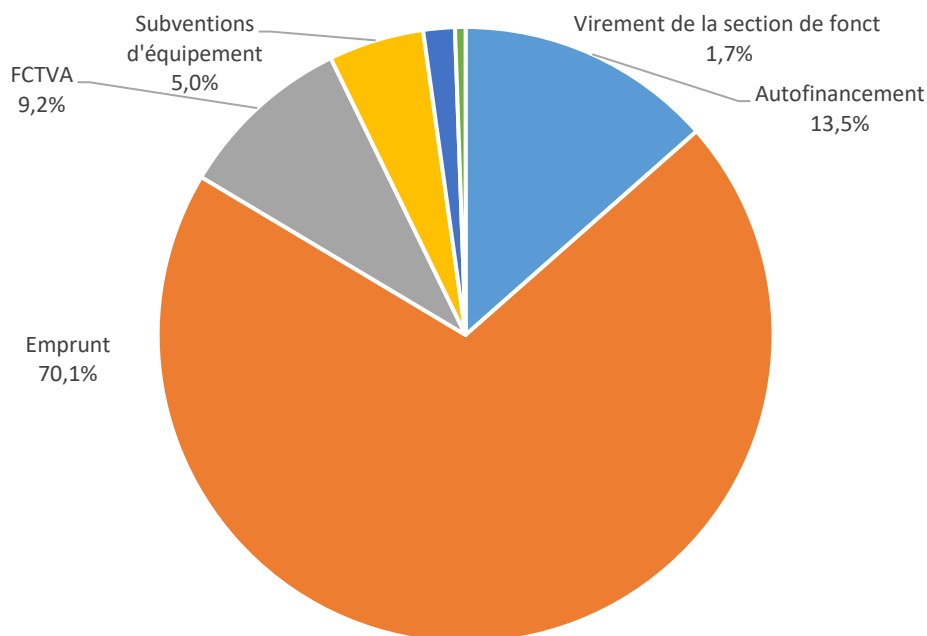
L'équilibre de la section d'investissement s'établit à **8 682 200 euros**, incluant l'ensemble des opérations réelles et d'ordre (qui se neutralisent en dépenses/recettes).

1.2.1 Les recettes d'investissement

Elles sont évaluées à **8 682 200 euros**, et sont composées :

- de l'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement : **1 172 000 euros**,
- du fonds de compensation de la TVA, sur la base des investissements 2025 : **800 000 euros**,
- de subventions d'investissement à hauteur de **434 650 euros**, correspondant à :

- un fonds de concours Nantes Métropole pour la restauration de la Tour à plomb : 400 000 euros ; ce projet sera également subventionné par d'autres partenaires, pour des montants importants
- des subventions Nantes Métropole pour la restauration du Belvédère Pierre Tamis (4 700 euros), le diagnostic général de la Tour à Plomb (15 200 euros) et l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la valorisation de la Tour à Plomb (14 800 euros),
- d'un emprunt d'équilibre : **6 083 700 euros**.



Les ressources propres de la section d'investissement (autofinancement et FCTVA) représentent environ 25% du budget d'investissement. La section d'investissement requiert ainsi un emprunt d'équilibre d'environ 6,1 millions d'euros qui ne sera mobilisé partiellement en 2026, compte tenu de l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2025 (approuvée en juin 2026).

1.2.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont évaluées à **8 682 200 euros**, et comprennent :

- le remboursement en capital de la dette : **1 051 500 euros**,
- les dépenses réelles d'équipement : **7 438 700 euros**.
- les dépenses d'investissement d'ordre : **192 000 euros**.

➤ **Dépenses réelles d'équipement**

Les dépenses réelles d'équipement, qui s'élèvent à **7 438 700 euros** sont détaillées par politique publique en 2ème partie du présent rapport, et récapitulées dans le tableau ci-dessous.

Le BP 2026 s'inscrit en stricte cohérence avec le plan pluriannuel d'investissement 2021-2026, qui prévoit un effort d'investissement réactualisé à plus de 32 millions d'euros sur le mandat. A noter que ce montant

n'intègre pas les restes à réaliser (reports) 2025 sur les opérations engagées, pour un montant d'environ **1 192 000 euros**, qui seront repris après approbation du compte administratif, au moment du budget supplémentaire.

Par ailleurs, la Ville continue de s'engager, dans un cadre pluriannuel, au travers de ses Autorisations de Programme (AP). Dans le cadre de la M57, les créations nouvelles, modifications et clôtures des Autorisations de Programme sont présentées et approuvées annuellement par le Conseil Municipal.

En conséquence, il est proposé de modifier les AP existantes, en intégrant notamment la réalisation des crédits de paiement 2025.

La répartition prévisionnelle des crédits de paiements correspond aux montants du BP 2026, et est donnée à titre indicatif pour les exercices suivants. Elle est précisée dans les conditions ci-dessous :

AP N°2025-1 : Réaménagement des locaux des services					
Exercice	CP 2024	CP 2025	BP 2026	BP ultérieurs	Total
Crédits de paiement	71 881,43 €	478 447,14 €	605 000 €	144 671,43€	1 300 000 €

AP N°2024-2 : Tour à Plomb - restauration					
Exercice	CP 2024	CP 2025	BP 2026	BP ultérieurs	Total
Crédits de paiement	25 186,16 €	59 852,39 €	250 000 €	4 464 961,45 €	4 800 000 €

AP N°2024-3 : Cuisine Centrale municipale - construction					
Exercice	CP 2024	CP 2025	BP 2026	BP ultérieurs	Total
Crédits de paiement	50 490 €	152 320,73 €	350 000 €	7 835 120,63 €	8 387 931,36 €

AP N°2024-4 : Dojo Le Quintrec - réhabilitation					
Exercice	CP 2024	CP 2025	BP 2026	BP ultérieurs	Total
Crédits de paiement	2 652 €	94 713,99 €	1 000 000 €	502 634,01 €	1 600 000 €

AP N°2026-1 : Bâtiment municipal place des cités – restructuration et extension				
Exercice	CP 2025	BP 2026	BP ultérieurs	Total
Crédits de paiement	36 880 €	200 000 €	4 213 120 €	4 450 000 €

AP N°2026-2 : Travaux d'aménagements extérieurs du centre technique municipal				
--	--	--	--	--

Exercice	CP 2025	BP 2026	BP ultérieurs	Total
Crédits de paiement	0 €	1 200 000 €	500 000 €	1 700 000 €

Le montant total de l'AP 2024-5 acquisition de véhicules est augmenté de 300 000,00 € afin d'intégrer le montant de crédits de paiement inscrits au BP 2026 et poursuivre la politique d'acquisition de la collectivité.

AP N°2024-5 : Acquisition de véhicules					
Exercice	CP 2024	CP 2025	BP 2026	BP ultérieurs	Total
Crédits de paiement	125 850,37 €	431 703,47 €	333 000 €	109 446,16 €	1 000 000,00 €

➤ **Récapitulatif des autres opérations d'investissement 2026 par politique publique**

Politique publique	Opérations	Montants 2026
Solidarités	Logements temporaires : travaux de réfection	14 000 €
	Travaux locaux CCAS	3 000 €
Vie associative	Renouvellement du matériel et équipement évènementiel – mobilier logistique mis à disposition des associations	94 400 €
	Subventions d'investissement exceptionnelles aux associations	10 000 €
Culture et patrimoine	Valorisation de la Tour à Plomb – Assistance à maîtrise d'ouvrage	50 000 €
	Remise en état Promontoire Pierre Tamis	15 000 €
	Acquisition/renouvellement de matériel/mobilier et équipement culturel et patrimonial	27 600 €
Education	Ecole Aristide Briand : fin des travaux de rénovation	200 000 €
	Travaux divers dans les écoles	135 000 €
	Renouvellement des cours des écoles Anne-Frank et Léon-Blum	600 000 €
	Ecoles de la Métairie - réaménagement du restaurant scolaire en îlots	200 000 €
	Usages numériques dans les écoles (postes, VPI, ...)	16 600 €
	Acquisition de mobilier et matériel scolaire, péri-éducatif et de restauration	154 750 €
Petite enfance - jeunesse	Travaux divers multisites	92 000 €
	Rénovation sanitaires élémentaire Erdurière	100 000 €
	Acquisition de mobilier et matériel service enfance et jeunesse et centres sociaux	6 000 €
	Acquisition de mobilier et matériel pour les structures petite enfance	3 500 €
Sports	Piscine : remplacement CTA, entretien et maintenance	179 500 €
	Travaux divers multisites	23 500 €
	Construction d'un nouvel équipement sportif sur Léo Lagrange - études	50 000 €
	Gymnase Gourhan : rénovation et mise en accessibilité vestiaire centre et ravalement façade	120 000 €

	Gymnase Boulery : rénovation chaufferie	290 000 €
	Renouvellement des équipements et matériels sportifs	66 200 €
Aménagement du territoire - cadre de vie et espaces verts	Travaux de réaménagement de l'espace public - requalification, sécurisation et entretien des espaces verts et urbains	85 000 €
	Création d'abris vélo	30 000 €
	Travaux de renouvellement des aires de jeux (espaces publics, cours d'école ou multi-accueil)	45 000 €
	Acquisition de matériel et d'engins espaces verts, mobilier urbain et autres équipements espaces publics	40 000 €
	Etude du site du lac de Beaulieu (devenir, gestion et valorisation du site)	55 000 €
	OAP Langevin : étude urbaine opérationnelle	124 000 €
	Acquisitions foncières	244 500 €
	Prévention et tranquillité publique (étude système de vidéoprotection, autres aménagements/équipements de sécurité, radars...)	26 200 €
	Ressources internes	Travaux divers
Systèmes d'information - infrastructure informatique, applications et équipements des services – sécurité réseau		306 500 €
Renouvellement des matériels/mobiliers administratifs et techniques		166 500 €
Relations usagers	Matériels/mobiliers d'information des usagers et développement site internet	4 000 €

➤ **Remboursement et évolution de la dette**

La prévision de remboursement en capital de la dette s'établit à **1 051 500 euros** pour l'année 2026. Ce montant est en nette augmentation par rapport à 2025 (+ 201 500 euros soit + 23,7%), en raison de la souscription d'un emprunt de 2 M€ en juillet 2025 et de l'hypothèse de souscription d'un nouvel emprunt au cours de l'année 2026.

L'encours de la dette est de **5 777 114,64 euros au 1^{er} janvier 2026**. Le montant moyen par habitant au 1^{er} janvier 2026 s'élève à 240 euros.

L'encours de la dette est anticipé à fin 2026 à 7,75 millions d'euros.

La capacité de désendettement au 1^{er} janvier 2026 sera fonction des résultats du compte administratif 2025, mais devrait être inférieure à 3 années, ce qui reste largement en-dessous des seuils d'alerte.

Décomposition des emprunts de la collectivité :

Année emprunt	Libellé de l'emprunt	Organisme prêteur	Capital initial	Capital restant dû au 31/12/2025	Taux fixe	Année d'extinction
2011	Programme d'investissements 2011	Crédit Mutuel	4 805 564,22	636 597,91	4,46%	2027
2017	PAF Habitat NM Acquisition, 8 Bd des Martyrs de la Résistance	Nantes Métropole	213 353,55	42 670,67	0%	2028
2017	Groupe scolaire ZAC ouest centre-ville	Crédit Mutuel	2 500 000,00	1 264 454,90	1,20%	2033
2022	Investissements 2021/2022 – Multi accueil Chabossière et halle de tennis	La Banque Postale	2 500 000,00	1 900 057,82	0,72%	2037
2025	Investissements 2025	Arkéa BEI	2 000 000,00	1 933 333,34	3,40%	2040
TOTAL				5 777 114,64		

2 Un budget qui vise à assurer la continuité de l'action communale

Le budget 2026 finalise la mise en œuvre du projet de collectivité du mandat : il s'agit d'un budget de reconduction, sans nouvelle mesure majeure qui engagerait la Commune au-delà d'avril 2026. Il permet cependant de garantir le fonctionnement des services publics, dans le respect des contrats en cours, des engagements pris dans le cadre du projet de collectivité et conformément à l'avancement des projets engagés.

2.1 Education, enfance et jeunesse

Les budgets consacrés aux politiques publiques petite enfance, éducation, restauration collective et jeunesse représentent habituellement le premier poste budgétaire de la collectivité. Pour 2026, les dépenses afférentes à ces politiques publiques représentent un montant global d'environ **13,82 millions d'euros**, soit 11 944 000 euros en fonctionnement et 1 878 000 euros en investissement (soit **36,9% du budget global** tant en fonctionnement qu'en investissement).

Politiques publiques éducation et restauration collective

L'éducation a une place centrale à la Ville de Couëron, incarnée dans le Projet Educatif de Territoire (PEdT), qui vise l'épanouissement et la réussite éducative de tous les enfants.

Ainsi, sur 2026, La Ville poursuit son plan de rénovation dans les écoles pour améliorer les conditions d'apprentissage et de travail. Des travaux confortatifs sont programmés dans les établissements Jean-Zay, Rose-Orain, Métairie, Anne-Frank, Léon-Blum, Marcel-Gouzil, et Jean-Macé, et les cours des écoles Léon-Blum et Anne-Frank seront réaménagées pour être désimperméabilisées, végétalisées et repensées dans une logique d'inclusion et d'égalité filles-garçons.

La Ville veille également à assurer à tous les enfants l'accès à une restauration saine, sûre et durable. La politique restauration permet de faire découvrir aux enfants le maximum d'aliments afin d'élargir leur panel alimentaire. A ce titre, environ 70 actions éducatives sont menées sur l'ensemble des restaurants chaque année. En 2024, Couëron a obtenu le label Territoire Bio Engagé, qui récompense les collectivités atteignant des objectifs ambitieux en matière d'agriculture biologique et de restauration collective : aujourd'hui, 39 % de la surface agricole utile est en bio, 44 % des denrées servies dans les restaurants scolaires sont issues de l'agriculture biologique et 68% des denrées sont dites durables, en cohérence avec la loi Egalim. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la certification « Mon Restau Responsable® ». De plus, impliquée sur le champ de la lutte contre la précarité, la Ville assume également la production spécifique de repas pour les bénéficiaires de structures d'aide alimentaire, en complément des dons de denrées variables dépendant des reliquats potentiels de la cuisine centrale.

Les chiffres clés du budget 2026 :

6 écoles élémentaires, 5 écoles maternelles, 1 groupe scolaire, 1 cuisine centrale, 7 offices de restauration, 2 111 enfants accueillis au 1^{er} janvier 2026 dont plus de 80% déjeunent quotidiennement en restauration.

- **Dépenses de fonctionnement : 10 254 000 euros (+1,25%), soit 34,7% des dépenses de fonctionnement globales, se déclinant comme suit :**
 - *Soutien à l'enseignement primaire public : fournitures et prestations de service (dotations scolaires, animations et sorties scolaires, charges générales, dépenses de personnel, ...) : 2 229 000 euros (+6,2%) ;*
 - *Activités de loisirs péri-éducatifs : « ateliers » Ville, périscolaire et ALP du mercredi après-midi (fournitures et prestations de service, charges générales, dépenses de personnel,) : 2 714 000 euros (-10,8%) ;*
 - *Restauration : fournitures et prestations de service associées, charges générales et dépenses de personnel : 4 466 000 euros (+7,2%, +4,3% hors mesures éducatives au goût) ;*
 - *Autres contributions (OGEC, participations scolarisation hors commune) : 339 000 euros (+4,0%) ;*
 - *Dépenses liées à la relation aux familles et aux fonctions administratives : 505 600 euros (+3,2%).*

- **Recettes de fonctionnement : 2 780 000 euros, soit 9,0 % des recettes de fonctionnement globales, se déclinant comme suit :**
 - *Participation des familles : 1 579 000 euros ;*
 - *Prestation de Service Ordinaire (PSO) CAF : 720 000 euros ;*
 - *Bonus Territoire : 320 000 euros ;*
 - *Participation des autres communes aux enfants scolarisés à Couëron : 14 000 euros ;*
 - *Autres dotations/subventions de fonctionnement perçues : 147 000 euros.*

- **Dépenses d'équipements (investissement) : 1 470 000 euros, soit 18,5 % des dépenses d'investissement totales, comprenant notamment la réfection des cours de l'école Anne Frank Léon Blum (600 000 euros), la suite des engagements financiers pour la nouvelle cuisine centrale durable (350 000 euros), le réaménagement du restaurant de l'école de la Métairie (200 000 euros) et l'acquisition de matériel de restauration (100 000 euros).**

Politique publique jeunesse

La Ville accompagne les jeunes du territoire en développant leur citoyenneté et leur autonomie. Le Quai, lieu ressources pour les 15-25 ans et labellisé Info jeunes depuis décembre 2025, continue d'activer des dispositifs favorisant l'insertion sociale et professionnelle (parcours métiers, emploi), l'engagement citoyen et l'accès à l'information. Le Forum Jobs d'été et alternance sera reconduit au printemps 2026 pour accompagner les jeunes vers l'emploi et renforcer le lien aux entreprises du territoire. En coopération avec les acteurs territoriaux, des actions coordonnées sur le champ de la santé mentale seront confortées. Le site de l'Erdurière fera également l'objet d'une première phase de travaux avec la rénovation d'un premier bloc sanitaires sur le bâtiment élémentaire.

Les chiffres clés du budget 2026 : le Quai, Magasin à huile, salle et studios de répétition...

- **Dépenses de fonctionnement : 155 000 euros (+1,6%) ;**
- **Participation CAF « Le Quai » : 33 200 euros.**

Dépenses d'investissement : 393 000 euros, dont 200 000 € pour les travaux de réhabilitation du bâtiment municipal de la place des Cités accueillant notamment l'association socioculturelle Henri-Normand et 100 000 € pour la rénovation des sanitaires élémentaires de l'Erdurière pour l'accueil des centres de loisirs extrascolaires.

Politique publique petite enfance

En tant qu'autorité organisatrice du Service Public de la Petite Enfance, la Ville souhaite développer et diversifier une offre d'accueil adaptée aux jeunes enfants, sécurisante, et favorable au développement, et permettant aux parents une meilleure articulation entre vie familiale et vie professionnelle.

L'ambition de la Ville est de pouvoir proposer une offre équilibrée sur les deux territoires historiques couëronnais (La Chabossière et le bourg), C'est dans cet esprit que la Ville a réalisé un projet de rénovation de l'équipement municipal La Maison des Fripouilles Situé dans le bourg en 2025, ce multi-accueil a ainsi été réagencé pour offrir 30 places à terme. Par ailleurs, considérant les enjeux en termes de dynamisation du réseau des assistants maternels, le Relais Petite Enfance poursuit son accompagnement et la réalisation de son plan d'action.

2 multi-accueils, 1 relais d'assistantes maternelles, 6 berceaux au sein de la structure privée gérée par Les Petits Chaperons Rouges ainsi que le soutien au multi-accueil associatif des Lapins bleus

- *Dépenses de fonctionnement : fournitures et prestations de service, dépenses de personnel : 1 535 000 euros (+2,0%) soit 5,2% des dépenses de fonctionnement globales ;*
- *Recettes de fonctionnement : 897 000 euros, dont 197 000 euros de participations des familles, et 700 000 euros de Prestations de Service Unique (PSU) et de bonus territoire versés par la CAF ;*
- *Dépenses d'investissement : 3 000 euros.*

2.2 Cohésion sociale, solidarité, proximité

La Ville et son CCAS poursuivent les actions en faveur de la cohésion sociale, de la solidarité, et de la relation aux usagers.

Politique publique solidarité

L'action sociale demeure au centre des priorités, avec un soutien réaffirmé au CCAS au travers d'une subvention d'équilibre. Celui-ci porte les aides facultatives communales permettant d'accompagner les habitants les plus vulnérables. Ces aides, attribuées sur barème ou sur dossier, constituent des leviers essentiels pour soutenir les personnes fragilisées : aides alimentaires, aides à la facture, participation aux frais de complémentaire santé, dans le cadre de la Mutuelle communale...Le CCAS intervient aussi dans l'accès au logement social, met en œuvre des actions de prévention, et favorise également le maintien à domicile des personnes âgées au travers de plusieurs prestations et du CLIC.

Les chiffres clés du budget 2026 :

- **1 105 000 euros de subvention de la Ville au C.C.A.S., correspondant à environ 73% du budget du C.C.A.S. (budget prévisionnel du C.C.A.S en fonctionnement : 1 511 000 euros) ;**

- **13 000 euros de dépenses d'investissement pour la rénovation des logements temporaires**

Politique publique relation aux usagers

La relation usager est au cœur des actions quotidiennes d'une commune telle que la nôtre. C'est pourquoi la Ville a ouvert fin 2025 un Espace France Services : lieu d'accueil, de conseil et d'accompagnement, en partenariat avec des institutions telles que la CAF, la CPAM ou la CARSAT. L'objectif est de garantir l'accès aux droits sociaux dans un contexte marqué par la complexité administrative et la montée en puissance du numérique. Actuellement installé dans une structure modulaire sur le parking du gymnase Moisan, ce service intégrera à terme le bâtiment municipal réhabilité place des Cités.

Les chiffres clés du budget 2026 :

- **561 000 euros de dépenses de fonctionnement accueil et citoyenneté (+8,0% principalement liés à l'ouverture du nouvel Espace France services sur une année complète) ;**
- **584 000 euros de dépenses d'investissement correspondant à la fin des travaux d'aménagement de l'Hôtel de Ville (550 000 euros).**

2.3 Dynamique culturelle et sportive

Piliers essentiels du modèle social et du bien-vivre ensemble, la culture et le sport contribuent à l'émancipation de chacun, quel que soit son âge. S'appuyant sur la vitalité des associations et la diversité de l'offre proposée, la proposition budgétaire 2026 s'élève à **5,9 millions d'euros** (3,6 millions d'euros en fonctionnement (hors subventions aux associations culturelles et sportives) et 2,3 millions d'euros en investissement), soit **12,3%** du budget global de fonctionnement, et **28,7%** des dépenses d'équipements.

Politique publique culture et patrimoine

Sur le secteur culturel et patrimonial, l'échafaudage de la Tour à Plomb, monument historique emblématique, sera installé fin 2026 pour initier les travaux de restauration. En parallèle, l'ambitieux Dispositif d'Éducation Artistique et Culturelle (DECA) continue de se déployer dans les écoles, dès la maternelle, pour favoriser l'accès des enfants à la culture. Enfin, l'offre de spectacle vivant au théâtre Boris-Vian est confortée, affirmant la place de la culture dans la vie locale.

En lecture publique, la médiathèque Victor-Jara poursuit un riche programme d'actions culturelles, tandis que le patrimoine culturel déploie les projets de préservation et de valorisation du patrimoine historique communal.

Les événementiels culturels sont eux aussi confortés avec l'organisation de la Fête nationale et la mise en œuvre des Estivales.

Les chiffres clés du budget 2026 :

Fonctionnement :

- **260 800 euros au titre de l'action culturelle transversale ;**
- **690 600 euros pour la lecture publique ;**
- **328 200 euros pour le spectacle vivant ;**
- **146 800 euros pour le patrimoine culturel ;**
- **187 600 euros au titre des fonctions administratives.**

Investissement :

- 342 600 euros pour les équipements et projets culturels et patrimoine, dont 250 000 euros pour le lancement des travaux de restauration de la Tour à Plomb, 50 000 euros pour les études de valorisation de la Tour à Plomb et 15 000 euros pour la remise en état du promontoire Pierre Tamis.

Politique publique sport

Au niveau du Sport, la Ville soutient la pratique sportive pour tous et poursuit la rénovation de ses infrastructures dans une logique d'amélioration et de confortation des conditions de pratiques. En 2026, le Dojo sera fermé toute l'année pour permettre sa réhabilitation complète, garantissant des conditions optimales pour les pratiquants.

Par ailleurs, en prévision de la démolition future du gymnase Moisan et en vue de développer l'offre sportive, une étude est initiée avec l'appui d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un nouvel équipement sportif sur le Complexe Léo Lagrange.

Les chiffres clés du budget 2026 :

Fonctionnement :

- 389 400 euros pour la piscine municipale ;
- 913 800 euros pour les autres installations sportives (terrains et gymnases) et les autres actions d'animation, de promotion et de soutien à la pratique sportive (hors soutien aux associations).

Investissement :

- 1 000 000 euros pour la réhabilitation du Dojo (crédits 2026, dans le cadre d'une autorisation de programme pluriannuelle de 1 600 000 euros) ;
- 290 000 euros pour le remplacement de la chaufferie du gymnase Boullery ;
- 145 000 euros pour le remplacement d'une centrale de traitement d'air de la piscine municipale (phase 2) ;
- 120 000 euros pour la rénovation et mise en accessibilité du vestiaire central et le ravalement de façade du gymnase Gourhan ;
- 50 000 euros pour les études liées à la construction d'un nouveau gymnase sur le site Léo Lagrange
- 124 000 euros pour les autres dépenses d'investissement liées à la réhabilitation des infrastructures existantes, ou au renouvellement des matériels et mobiliers sportifs pour les salles et équipements mis à disposition.

2.4 Vie associative et initiatives locales

Avec plus de 150 associations et près de 10 000 adhérents, Couëron bénéficie d'un réseau actif qui anime la vie culturelle, sportive et solidaire du territoire. La Ville réaffirme son soutien à ces acteurs essentiels en mobilisant des moyens financiers, matériels et humains pour accompagner plus de 70 événements associatifs d'ampleur chaque année.

Pour 2026, l'enveloppe budgétaire consacrée aux subventions aux associations est inscrite à hauteur de 1,035 millions d'euros et sa déclinaison fait l'objet d'une approbation individualisée.

Les chiffres clés du budget 2026 :

- **1 035 000 euros** d'enveloppe de subventions de fonctionnement, d'investissement et de subventions exceptionnelles ;
- **917 600 euros** d'autres dépenses de fonctionnement (723 200 euros) et d'équipement (194 400 euros) liées à la vie associative et aux initiatives locales.

2.5 Aménagement du territoire et cadre de vie

Au total, les dépenses liées à la mise en œuvre des politiques publiques concourant à l'aménagement et au cadre de vie (aménagement du territoire, espaces verts et naturels, et sécurité et tranquillité publique) s'élèvent à **3,54 millions d'euros**, (2,92 millions d'euros en fonctionnement et 616 700 euros en investissement), soit 9,90 % des dépenses de fonctionnement, et 7,8 % des dépenses d'investissement.

Politique publique aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est une politique publique qui se déploie en lien étroit avec Nantes Métropole. 2026 verra la poursuite des opérations urbaines initiées depuis plusieurs années avec notamment la mise en œuvre opérationnelle de la phase 4 sur le quartier des Marais (ZAC Ouest Centre-Ville), la poursuite des études de la ZAC Rives de Loire et du projet d'aménagement du secteur Langevin.

Au titre du Plan Vélo communal 2024-2028, adopté en juin 2024 et qui prévoit 32 actions pour développer les mobilités actives, la Ville poursuit en 2026 l'expérimentation du Savoir Rouler à vélo dans les écoles élémentaires, le déploiement de parkings vélos aux abords des équipements municipaux et le déploiement des pistes cyclables sur le territoire de la Commune.

Les travaux d'agrandissement du parking-relais (P+R) de la gare s'achèvent offrant un triplement de la capacité de stationnement (de 85 à 230 places).

Pour accompagner la transition vers les mobilités électriques, la Ville déploie progressivement des bornes de recharge pour véhicules électriques sur les parkings communaux et métropolitains. L'objectif fixé pour 2026 est de déployer les bornes en cohérence avec la Loi d'Orientations des Mobilités et le partenariat avec Nantes Métropole.

Au titre de la politique agricole, Couëron, première Ville agricole de Nantes avec 70% d'espaces agricoles et naturels, poursuit son engagement dans l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE) pour améliorer les conditions d'exploitation de parcelles agricoles et renforcer les continuités écologiques. En effet, ce dispositif permet de limiter le morcellement en réorganisant les propriétés, de faciliter l'exploitation agricole des terres tout en préservant la sensibilité écologique du territoire, en veillant à préserver les marais, les cours d'eaux ainsi que les boisements et les haies bocagères.

En parallèle, le PEAN Loire Chézine - Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels – adopté en 2025, qui intègre également les communes d'Indre et de Saint Herblain, se met en œuvre. Ce dispositif, élaboré avec Nantes Métropole et le Département, sanctuarise 4 317 hectares pour garantir durablement la vocation agricole et naturelle des terres, lutter contre l'étalement urbain et soutenir un projet agricole partagé. Il favorise le maintien des exploitations, le développement des filières locales, la vente directe,

l'agroforesterie et la préservation des paysages, tout en contribuant aux objectifs du Programme Alimentaire Territorial (PAT).

Les chiffres clés du budget 2026 :

- **1 238 900 euros** pour l'aménagement urbain et l'action foncière, dont 123 000 euros de charges générales et d'études urbaines, 727 300 euros de dépenses de personnel et 388 500 euros d'investissement ;

Politique publique espaces verts et naturels

La Ville s'est dotée d'un plan de gestion différenciée des espaces verts, approuvé en 2025. Cette méthode d'entretien raisonné adapte les pratiques selon les caractéristiques et usages des sites, favorise la biodiversité et permet d'optimiser les moyens alloués à l'entretien des espaces. Le plan, évolutif, repose sur un inventaire précis des espaces, un diagnostic écologique et une classification par ambiances (jardinée, paysagère, champêtre, naturelle). Il contribue également à la préservation des zones humides et à l'intégration locale de l'Atlas de la biodiversité métropolitaine dès 2026.

Les chiffres clés du budget 2026 :

- **1 882 900 euros** pour les espaces verts et naturels (-2,9%) : dont 298 400 euros de fournitures et prestations de service en fonctionnement, 1 379 500 euros de dépenses de personnel, et 205 000 euros en investissement (sécurisation de l'espace public, aménagement des aires de jeux et espaces publics, étude du site de Beaulieu, valorisation et embellissement du patrimoine paysager) ;

Politique tranquillité publique

Dotée d'une police municipale composée de cinq agents, la Ville poursuit le renforcement de ses équipements afin d'assurer une protection accrue des usagers comme des agents municipaux. L'armement a été consolidé en 2025 avec l'arrivée des pistolets à impulsion électrique, venant compléter les équipements déjà existants (tonfa, bâton de défense télescopique, générateurs aérosols incapacitants et lacrymogènes). La Ville s'est également dotée, en plus des deux voitures de patrouille, de deux vélos à assistance électrique, permettant de diversifier les modes de patrouille et de faciliter l'accès aux nombreuses zones vertes du territoire. Parallèlement à cette dotation, la Ville a finalisé l'installation de nouveaux vestiaires, offrant aux femmes et aux hommes de la brigade un meilleur confort de travail. En 2026, la collectivité poursuivra cette dynamique visant à renforcer la présence de proximité de la police municipale. Ces actions s'inscriront dans une continuité visant à accroître la sécurité, la prévention et la qualité du service rendu aux habitants.

Après le grand débat sur la tranquillité publique et la vidéo protection conduit au printemps 2024, la Ville de Couëron a fait le choix d'intégrer le Centre de Supervision Urbaine de Nantes Métropole au 1^{er} septembre 2026 afin de déployer un dispositif de vidéoprotection aux entrées et sorties de la commune. Les études d'implantation sont en cours en vue d'une installation des premières caméras estimée à fin 2026. La Ville participe financièrement au déploiement de la vidéoprotection à partir de l'année suivant l'installation des premières caméras. Le coût de l'étude est quant à lui pris en charge par Nantes Métropole.

Les chiffres clés du budget 2026 :

- **418 900 euros** pour la prévention et la tranquillité publique, dont 395 700 euros en fonctionnement (correspondant principalement à des dépenses de personnel), et 23 000 euros en investissement.

2.6 Ressources internes

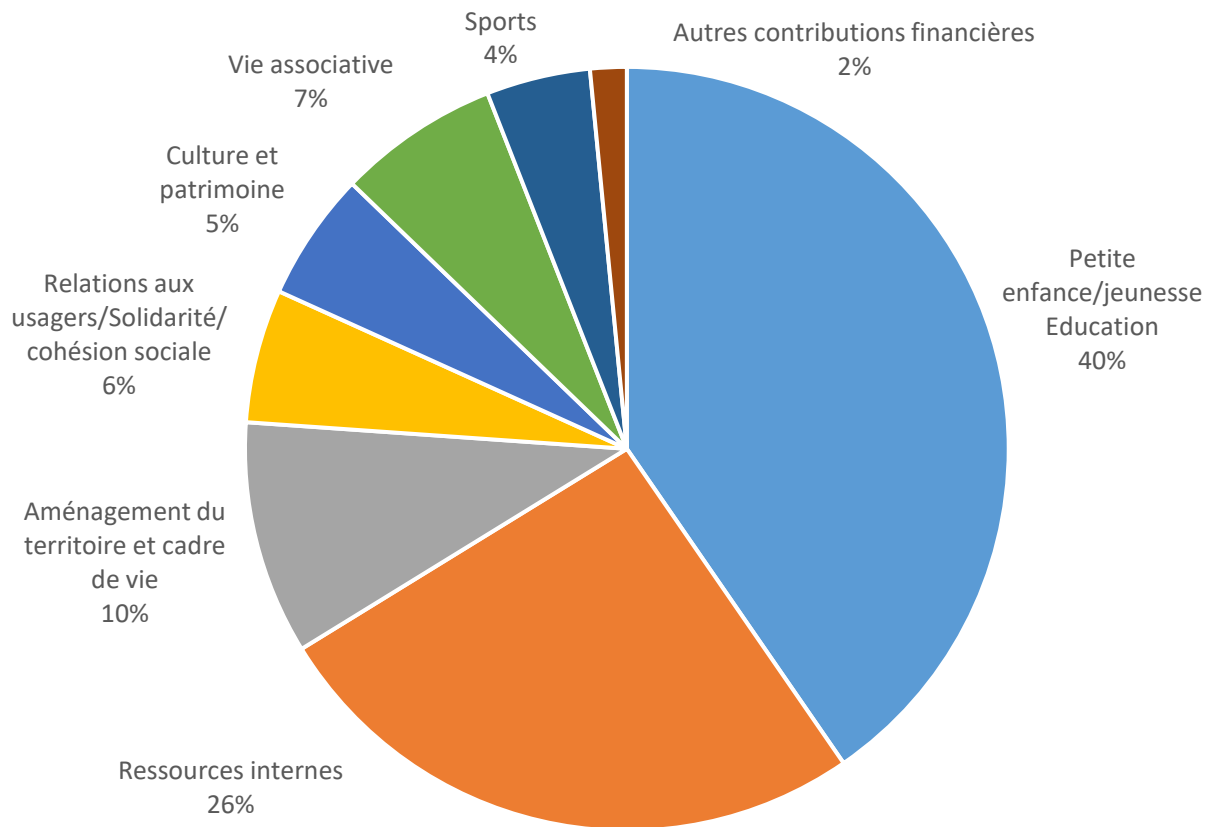
Les ressources internes regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement interne des services : accompagnement des ressources humaines, système d'information, frais de commande publique, ressources logistiques, fonctionnement des bâtiments, communication...

En 2026, chaque dépense engagée, qu'il s'agisse de la modernisation des équipements, de la transition énergétique, de la sécurisation des systèmes ou du développement des compétences des agents, répond à une double exigence : préserver la qualité du service public et anticiper les évolutions à venir.

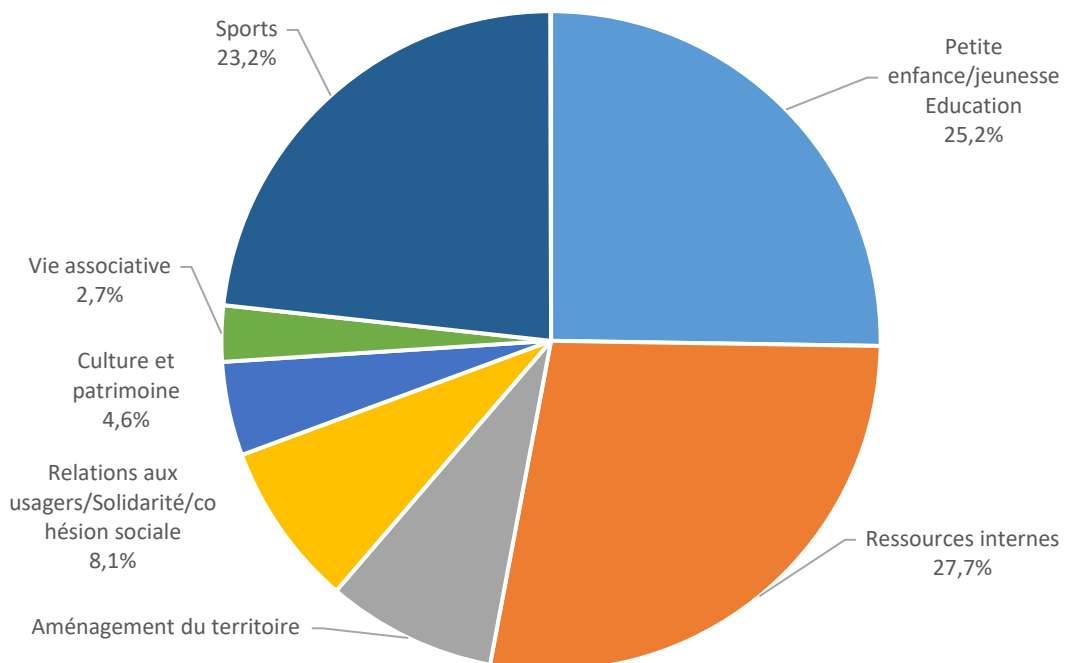
Les chiffres clés du budget 2026 :

- **1 283 000 euros** de dépenses liées aux systèmes d'information (-0,2%) : fournitures et prestations de services infrastructures, application et équipements des services, téléphonie, et dépenses de personnel ;
- **1 838 400 euros** de dépenses liées aux moyens généraux (entretien ménager, parc automobile, achat/approvisionnement, fournitures administratives, mobilier...) (+5,4%) intégrant un crédit de 333 000 euros de renouvellement de la flotte automobile tendant au développement de véhicules plus propres et de vélos électriques ;
- **2 695 900 euros** de dépenses de fonctionnement et d'investissement liées aux travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, à l'entretien, la maintenance, la conformité réglementaire et la sécurité des bâtiments communaux (fournitures, prestations de services, dépenses de personnel du service patrimoine bâti, et petits investissements, hors gros projets déjà déclinés dans les politiques publiques sectorielles ci-dessus) ;
- **1 275 000 euros** de dépenses liées aux consommations de fluides et d'énergie (+3,7%) : eau, électricité, gaz, contrat d'entretien des installations de chauffage... ;
- **1 855 400 euros** de dépenses liées aux autres stratégies ressources (finances/commande publique, ressources humaines, communication interne...) : dépenses de personnel et dépenses de gestion courante.

Déclinaison des dépenses de fonctionnement par politique publique : 29 566 200 €



Déclinaison des dépenses d'investissement par politiques publiques : 7 438 700 €



VILLE DE COUERON

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus

Numéro SIRET : 21440047500015
Poste comptable : SAINT-HERBLAIN

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57

applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	37
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	38
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	40
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	43
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	48

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	51
A1.01 - Opérations non ventilables	54
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	55
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	58
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	59
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	60
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	63
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	67
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	70
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	71
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	74
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	76
A1.908 - Fonction 8 - Transports	79
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	83
A2.01 - Opérations non ventilables	85
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	86
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	92
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	93
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	94
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	97
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	101
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	104
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	105
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	106
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	109
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	111
A2.938 - Fonction 8 - Transports	114

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	118
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	119
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	123
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	125

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	126
B3.1 - Etat des provisions constituées	128
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	130
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	131
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	132
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	133
B7.9 - Autres engagements reçus	134
B8 - Subventions versées	135
B9 - Etat du personnel	136
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	144
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	145
B11.2 - Liste des établissements publics créés	146
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	147
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	148
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	149
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	150
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	152
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	153
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	155
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	157

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	23 808

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 268,21

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 242
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 291
3	Dépenses d'équipement brut / population	312
4	Encours de dette / population (2) (3)	243
5	DGF / population	110
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	69,67
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,61
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	24,19
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	18,79
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	8 682 200,00	8 682 200,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		8 682 200,00	8 682 200,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	30 810 078,00	30 810 078,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		30 810 078,00	30 810 078,00
TOTAL DU BUDGET (4)		39 492 278,00	39 492 278,00

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP202405/2024	Acquisition de véhicules	900	1 000 000,00
AP202501/2025	Bâtiment municipal place des cités - restructurati	142	4 450 000,00
AP202404/2024	Dojo Le Quintrec Réhabilitation	409	1 600 000,00
AP202403/2024	Nouvelle cuisine centrale	235	8 387 931,36
AP202401/2024	Réaménagement des locaux des services	161	1 300 000,00
AP202402/2024	Tour à plomb travaux de restauration	303	4 800 000,00
AP202502/2025	Travaux d'aménagements extérieurs du CTM	151	1 700 000,00
TOTAL			23 237 931,36
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			23 237 931,36

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	910 586,00	0,00	369 150,00	369 150,00	369 150,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	12 810,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 567 654,74	0,00	2 717 550,00	2 717 550,00	2 717 550,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 683 280,00	0,00	4 340 000,00	4 340 000,00	4 340 000,00
Total des dépenses d'équipement		7 174 330,74	0,00	7 436 700,00	7 436 700,00	7 436 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	850 000,00	0,00	1 051 500,00	1 051 500,00	1 051 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses financières		850 000,00	0,00	1 053 500,00	1 053 500,00	1 053 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		8 024 330,74	0,00	8 490 200,00	8 490 200,00	8 490 200,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	100 000,00		72 000,00	72 000,00	72 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	20 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		120 000,00		192 000,00	192 000,00	192 000,00

TOTAL	8 144 330,74	0,00	8 682 200,00	8 682 200,00	8 682 200,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 682 200,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	439 095,00	0,00	434 659,00	434 659,00	434 659,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	5 885 249,09	0,00	6 083 703,80	6 083 703,80	6 083 703,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 324 344,09	0,00	6 518 362,80	6 518 362,80	6 518 362,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	650 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		650 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 974 344,09	0,00	7 318 362,80	7 318 362,80	7 318 362,80

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	149 986,65		143 837,20	143 837,20	143 837,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 000 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	20 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 169 986,65		1 363 837,20	1 363 837,20	1 363 837,20

TOTAL	8 144 330,74	0,00	8 682 200,00	8 682 200,00	8 682 200,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 682 200,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 171 837,20
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	5 498 411,60	0,00	5 522 034,80	5 522 034,80	5 522 034,80
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	20 180 000,00	0,00	20 600 000,00	20 600 000,00	20 600 000,00
014	Atténuations de produits	227 000,00	0,00	157 000,00	157 000,00	157 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 000 537,20	0,00	3 087 206,00	3 087 206,00	3 087 206,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		28 905 948,80	0,00	29 366 240,80	29 366 240,80	29 366 240,80
66	Charges financières	115 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	43 001,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		29 068 949,80	0,00	29 566 240,80	29 566 240,80	29 566 240,80

023	Virement à la section d'investissement (4)	149 986,65		143 837,20	143 837,20	143 837,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 000 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 149 986,65		1 243 837,20	1 243 837,20	1 243 837,20

TOTAL	30 218 936,45	0,00	30 810 078,00	30 810 078,00	30 810 078,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 810 078,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	440 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 856 565,00	0,00	1 975 690,00	1 975 690,00	1 975 690,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	4 832 311,00	0,00	4 672 822,00	4 672 822,00	4 672 822,00
731	Fiscalité locale	17 566 445,45	0,00	17 913 000,00	17 913 000,00	17 913 000,00
74	Dotations et participations (3)	5 150 910,00	0,00	5 552 065,00	5 552 065,00	5 552 065,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	272 705,00	0,00	223 948,00	223 948,00	223 948,00
Total des recettes de gestion courante		30 118 936,45	0,00	30 737 525,00	30 737 525,00	30 737 525,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		553,00	553,00	553,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		30 118 936,45	0,00	30 738 078,00	30 738 078,00	30 738 078,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	100 000,00		72 000,00	72 000,00	72 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		100 000,00		72 000,00	72 000,00	72 000,00

TOTAL	30 218 936,45	0,00	30 810 078,00	30 810 078,00	30 810 078,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 810 078,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 171 837,20
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 051 500,00	0,00	1 051 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 938 000,00		3 938 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	369 150,00	0,00	369 150,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	10 000,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 329 550,00	0,00	2 329 550,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	790 000,00	192 000,00	982 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 000,00	0,00	2 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 490 200,00	192 000,00	8 682 200,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 682 200,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	5 522 034,80		5 522 034,80
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	20 600 000,00		20 600 000,00
014	Atténuations de produits	157 000,00		157 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3 087 206,00	0,00	3 087 206,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	180 000,00	0,00	180 000,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	15 000,00	1 100 000,00	1 115 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		143 837,20	143 837,20
Dépenses de fonctionnement – Total		29 566 240,80	1 243 837,20	30 810 078,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 810 078,00
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	800 000,00	0,00	800 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	434 659,00	0,00	434 659,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 083 703,80	0,00	6 083 703,80
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	120 000,00	120 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 100 000,00	1 100 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		143 837,20	143 837,20
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		7 318 362,80	1 363 837,20	8 682 200,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 682 200,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	400 000,00		400 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 975 690,00		1 975 690,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		72 000,00	72 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 672 822,00		4 672 822,00
731	Fiscalité locale	17 913 000,00		17 913 000,00
74	Dotations et participations (8)	5 552 065,00		5 552 065,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	223 948,00	0,00	223 948,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	553,00	0,00	553,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	30 738 078,00	72 000,00	30 810 078,00
			+
			0,00
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 810 078,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 144 330,74	0,00	23 237 931,36	8 682 200,00	8 682 200,00	3 938 000,00	4 744 200,00	8 682 200,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	610 586,00	0,00	0,00	369 150,00	369 150,00	0,00	369 150,00	369 150,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	12 810,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 317 654,74	0,00	0,00	2 329 550,00	2 329 550,00	0,00	2 329 550,00	2 329 550,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 983 280,00	0,00	0,00	790 000,00	790 000,00	0,00	790 000,00	790 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	2 250 000,00	0,00	23 237 931,36	3 938 000,00	3 938 000,00	3 938 000,00	0,00	3 938 000,00
Total des dépenses d'équipement		7 174 330,74	0,00	23 237 931,36	7 436 700,00	7 436 700,00	3 938 000,00	3 498 700,00	7 436 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	850 000,00	0,00		1 051 500,00	1 051 500,00		1 051 500,00	1 051 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		850 000,00	0,00	0,00	1 053 500,00	1 053 500,00	0,00	1 053 500,00	1 053 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		8 024 330,74	0,00	23 237 931,36	8 490 200,00	8 490 200,00	3 938 000,00	4 552 200,00	8 490 200,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	100 000,00			72 000,00	72 000,00		72 000,00	72 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	20 000,00			120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
Total des dépenses d'ordre		120 000,00			192 000,00	192 000,00		192 000,00	192 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								8 682 200,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 144 330,74	0,00	8 682 200,00	8 682 200,00	8 682 200,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	439 095,00	0,00	434 659,00	434 659,00	434 659,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	5 885 249,09	0,00	6 083 703,80	6 083 703,80	6 083 703,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 324 344,09	0,00	6 518 362,80	6 518 362,80	6 518 362,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	650 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		650 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 974 344,09	0,00	7 318 362,80	7 318 362,80	7 318 362,80
021	Virement de la section de fonctionnement	149 986,65		143 837,20	143 837,20	143 837,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 000 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	20 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
Total des recettes d'ordre		1 169 986,65		1 363 837,20	1 363 837,20	1 363 837,20

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					8 682 200,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 144 330,74	0,00	23 237 931,36	8 682 200,00	8 682 200,00	3 938 000,00	4 744 200,00	8 682 200,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	610 586,00	0,00	0,00	369 150,00	369 150,00	0,00	369 150,00	369 150,00
2031	Frais d'études	372 064,00	0,00		194 000,00	194 000,00	0,00	194 000,00	194 000,00
2051	Concessions, droits similaires	238 522,00	0,00		175 150,00	175 150,00	0,00	175 150,00	175 150,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	12 810,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	12 810,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 317 654,74	0,00	0,00	2 329 550,00	2 329 550,00	0,00	2 329 550,00	2 329 550,00
2111	Terrains nus	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00		241 000,00	241 000,00	0,00	241 000,00	241 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	177 000,00	0,00		93 000,00	93 000,00	0,00	93 000,00	93 000,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
21312	Bâtiments scolaires	234 200,00	0,00		339 000,00	339 000,00	0,00	339 000,00	339 000,00
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	28 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	291 542,80	0,00		628 000,00	628 000,00	0,00	628 000,00	628 000,00
21316	Equipements du cimetière	18 000,00	0,00		12 950,00	12 950,00	0,00	12 950,00	12 950,00
21318	Autres bâtiments publics	561 109,94	0,00		258 000,00	258 000,00	0,00	258 000,00	258 000,00
2152	Installations de voirie	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	58 500,00	0,00		51 500,00	51 500,00	0,00	51 500,00	51 500,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
21828	Autres matériels de transport	15 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	20 250,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21838	Autre matériel informatique	189 600,00	0,00		92 650,00	92 650,00	0,00	92 650,00	92 650,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	40 673,00	0,00		42 250,00	42 250,00	0,00	42 250,00	42 250,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	100 207,00	0,00		105 100,00	105 100,00	0,00	105 100,00	105 100,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2188	Autres immobilisations corporelles	549 572,00	0,00		378 100,00	378 100,00	0,00	378 100,00	378 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 983 280,00	0,00	0,00	790 000,00	790 000,00	0,00	790 000,00	790 000,00
2313	Constructions	1 983 280,00	0,00		790 000,00	790 000,00	0,00	790 000,00	790 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	2 250 000,00	0,00	23 237 931,36	3 938 000,00	3 938 000,00	3 938 000,00	0,00	3 938 000,00
Total des dépenses d'équipement		7 174 330,74	0,00	23 237 931,36	7 436 700,00	7 436 700,00	3 938 000,00	3 498 700,00	7 436 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	850 000,00	0,00		1 051 500,00	1 051 500,00		1 051 500,00	1 051 500,00
1641	Emprunts en euros	828 500,00	0,00		1 030 000,00	1 030 000,00		1 030 000,00	1 030 000,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	21 500,00	0,00		21 500,00	21 500,00		21 500,00	21 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		850 000,00	0,00	0,00	1 053 500,00	1 053 500,00	0,00	1 053 500,00	1 053 500,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		8 024 330,74	0,00	23 237 931,36	8 490 200,00	8 490 200,00	3 938 000,00	4 552 200,00	8 490 200,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	100 000,00			72 000,00	72 000,00		72 000,00	72 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	100 000,00			72 000,00	72 000,00		72 000,00	72 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2313	Constructions	100 000,00			72 000,00	72 000,00		72 000,00	72 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	20 000,00			120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
2313	Constructions	20 000,00			120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
Total des dépenses d'ordre		120 000,00			192 000,00	192 000,00		192 000,00	192 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
125	GROUPE SCOLAIRE OUEST CENTRE VILLE	AP201401	9 148 882,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
142	BATIMENT PLACE DES CITES-RESTRUCTURATION EXTENSION	AP202501	36 880,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	0,00
151	TRAVAUX D'AMENAGEMENTS EXTERIEURS DU CTM	AP202502	0,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00
161	REAMENAGEMENT DES LOCAUX DES SERVICES	AP202401	543 813,57	0,00	605 000,00	605 000,00	605 000,00	0,00
235	NOUVELLE CUISINE CENTRALE	AP202403	202 810,73	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	0,00
303	TOUR A PLOMB - RESTAURATION	AP202402	85 038,55	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	0,00
409	DOJO LE QUINTREC REHABILITATION	AP202404	97 365,99	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
900	ACQUISITION DE VEHICULES	AP202405	557 553,84	0,00	333 000,00	333 000,00	333 000,00	0,00
TOTAL			10 450 775,12	0,00	3 938 000,00	3 938 000,00	3 938 000,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 125
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE OUEST CENTRE VILLE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP201401

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		8 700 000,00	8 927 312,44	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	273 310,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	273 310,08	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	811 162,12	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	722 192,64	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	88 969,48	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 426 689,92	8 116 150,32	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	8 426 689,92	246 026,72	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	7 870 123,60	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 142
LIBELLE : BATIMENT PLACE DES CITES-RESTRUCTURATION EXTENSION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202501

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 450 000,00	36 880,00	a	200 000,00	b
				0,00		200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 440 000,00	26 880,00	0,00	200 000,00	200 000,00
2313	Constructions	4 440 000,00	26 880,00	0,00	200 000,00	200 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-200 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 151
LIBELLE : TRAVAUX D'AMENAGEMENTS EXTERIEURS DU CTM
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202502**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
DEPENSES		1 700 000,00	0,00	a	0,00	1 200 000,00	b	1 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 700 000,00	0,00	0,00	1 200 000,00			1 200 000,00
2313	Constructions	1 700 000,00	0,00	0,00	1 200 000,00			1 200 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 200 000,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 161
LIBELLE : REAMENAGEMENT DES LOCAUX DES SERVICES
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202401**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 232 296,73	543 813,57	a	0,00	b	605 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 582,80	4 582,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 582,80	4 582,80	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	77 019,11	74 722,38	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
21311	Bâtiments administratifs	12 526,53	12 526,53	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	55 776,73	55 776,73	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	8 715,85	6 419,12	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 150 694,82	464 508,39	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
2313	Constructions	1 143 799,00	457 612,57	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	6 895,82	6 895,82	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-605 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 235
LIBELLE : NOUVELLE CUISINE CENTRALE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202403

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		8 387 931,36	202 810,73	a	0,00	b	350 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	170 490,00	165 450,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	170 490,00	165 450,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 217 441,36	37 360,73	0,00	350 000,00	350 000,00	
2313	Constructions	8 217 441,36	37 360,73	0,00	350 000,00	350 000,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-350 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 303
LIBELLE : TOUR A PLOMB - RESTAURATION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202402

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 800 000,00	85 038,55	a	250 000,00	b 250 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	285 000,00	45 445,61	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	285 000,00	45 445,61	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 782,16	20 782,16	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	20 782,16	20 782,16	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 494 217,84	18 810,78	0,00	250 000,00	250 000,00
2313	Constructions	4 494 217,84	18 810,78	0,00	250 000,00	250 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-250 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 409
LIBELLE : DOJO LE QUINTREC REHABILITATION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202404

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
DEPENSES		1 600 000,00	97 365,99	a	0,00	1 000 000,00	b	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	244,80	0,00	0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	0,00	244,80	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 600 000,00	97 121,19	0,00	1 000 000,00			1 000 000,00
2313	Constructions	1 600 000,00	97 121,19	0,00	1 000 000,00			1 000 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 000 000,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 900
LIBELLE : ACQUISITION DE VEHICULES
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202405

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		700 000,00	557 553,84	a	0,00	b	333 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	700 000,00	557 553,84	0,00	333 000,00	333 000,00	333 000,00
21828	Autres matériels de transport	700 000,00	557 553,84	0,00	333 000,00	333 000,00	333 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-333 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		8 144 330,74	0,00	8 682 200,00	8 682 200,00	8 682 200,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	439 095,00	0,00	434 659,00	434 659,00	434 659,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	434 659,00	434 659,00	434 659,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	349 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	5 885 249,09	0,00	6 083 703,80	6 083 703,80	6 083 703,80
1641	Emprunts en euros	5 885 249,09	0,00	6 083 703,80	6 083 703,80	6 083 703,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 324 344,09	0,00	6 518 362,80	6 518 362,80	6 518 362,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	650 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
10222	FCTVA	650 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		650 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 974 344,09	0,00	7 318 362,80	7 318 362,80	7 318 362,80
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	149 986,65		143 837,20	143 837,20	143 837,20
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	1 000 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>	22 000,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2805	Licences, logiciels, droits similaires	130 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
281318	Autres bâtiments publics	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
28152	Installations de voirie	20 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
2815731	Matériel roulant	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	75 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
281828	Autres matériels de transport	110 000,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
281838	Autre matériel informatique	175 000,00		216 000,00	216 000,00	216 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	45 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	46 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
28188	Autres immo. corporelles	280 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	20 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		1 169 986,65		1 363 837,20	1 363 837,20	1 363 837,20

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		30 218 936,45	0,00	0,00	30 810 078,00	30 810 078,00	0,00	30 810 078,00	30 810 078,00
011	Charges à caractère général (3)	5 498 411,60	0,00	0,00	5 522 034,80	5 522 034,80	0,00	5 522 034,80	5 522 034,80
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	20 180 000,00	0,00		20 600 000,00	20 600 000,00		20 600 000,00	20 600 000,00
014	Atténuations de produits	227 000,00	0,00		157 000,00	157 000,00		157 000,00	157 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 000 537,20	0,00	0,00	3 087 206,00	3 087 206,00	0,00	3 087 206,00	3 087 206,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		28 905 948,80	0,00	0,00	29 366 240,80	29 366 240,80	0,00	29 366 240,80	29 366 240,80
66	Charges financières	115 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	43 001,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		163 001,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
Total des dépenses réelles		29 068 949,80	0,00	0,00	29 566 240,80	29 566 240,80	0,00	29 566 240,80	29 566 240,80
023	Virement à la section d'investissement	149 986,65			143 837,20	143 837,20		143 837,20	143 837,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 000 000,00			1 100 000,00	1 100 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 149 986,65			1 243 837,20	1 243 837,20		1 243 837,20	1 243 837,20

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									30 810 078,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		30 218 936,45	0,00	30 810 078,00	30 810 078,00	30 810 078,00
013	Atténuations de charges (2)	440 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 856 565,00	0,00	1 975 690,00	1 975 690,00	1 975 690,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 832 311,00	0,00	4 672 822,00	4 672 822,00	4 672 822,00
731	Fiscalité locale	17 566 445,45	0,00	17 913 000,00	17 913 000,00	17 913 000,00
74	Dotations et participations (2)	5 150 910,00	0,00	5 552 065,00	5 552 065,00	5 552 065,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	272 705,00	0,00	223 948,00	223 948,00	223 948,00
Total des recettes de gestion des services		30 118 936,45	0,00	30 737 525,00	30 737 525,00	30 737 525,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	553,00	553,00	553,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	553,00	553,00	553,00
Total des recettes réelles		30 118 936,45	0,00	30 738 078,00	30 738 078,00	30 738 078,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	100 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		100 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	30 810 078,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		30 218 936,45	0,00	0,00	30 810 078,00	30 810 078,00	0,00	30 810 078,00	30 810 078,00
011	Charges à caractère général (4)	5 498 411,60	0,00	0,00	5 522 034,80	5 522 034,80	0,00	5 522 034,80	5 522 034,80
6042	Achats de prestations de services	35 950,00	0,00		33 430,00	33 430,00	0,00	33 430,00	33 430,00
60611	Eau et assainissement	125 000,00	0,00		125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00
60612	Energie - Electricité	894 000,00	0,00		908 000,00	908 000,00	0,00	908 000,00	908 000,00
60621	Combustibles	37 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
60622	Carburants	59 150,00	0,00		52 500,00	52 500,00	0,00	52 500,00	52 500,00
60623	Alimentation	132 823,00	0,00		133 028,00	133 028,00	0,00	133 028,00	133 028,00
60624	Produits de traitement	2 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	750,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien	54 070,00	0,00		53 200,00	53 200,00	0,00	53 200,00	53 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	342 732,00	0,00		309 696,00	309 696,00	0,00	309 696,00	309 696,00
60633	Fournitures de voirie	2 700,00	0,00		2 750,00	2 750,00	0,00	2 750,00	2 750,00
60636	Habillement et vêtements de travail	45 000,00	0,00		46 500,00	46 500,00	0,00	46 500,00	46 500,00
6064	Fournitures administratives	26 400,00	0,00		25 700,00	25 700,00	0,00	25 700,00	25 700,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	89 100,00	0,00		78 450,00	78 450,00	0,00	78 450,00	78 450,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	5 330,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6067	Fournitures scolaires	96 152,00	0,00		94 260,00	94 260,00	0,00	94 260,00	94 260,00
6068	Autres matières et fournitures	117 219,00	0,00		116 728,00	116 728,00	0,00	116 728,00	116 728,00
611	Contrats de prestations de services	672 400,00	0,00		686 870,00	686 870,00	0,00	686 870,00	686 870,00
6132	Locations immobilières	84 620,00	0,00		41 710,00	41 710,00	0,00	41 710,00	41 710,00
61351	Matériel roulant	52 600,00	0,00		44 600,00	44 600,00	0,00	44 600,00	44 600,00
61358	Autres	108 361,00	0,00		61 370,00	61 370,00	0,00	61 370,00	61 370,00
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
61521	Entretien terrains	286 400,00	0,00		331 450,00	331 450,00	0,00	331 450,00	331 450,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	120 100,00	0,00		127 000,00	127 000,00	0,00	127 000,00	127 000,00
61551	Entretien matériel roulant	35 900,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	26 720,00	0,00		26 500,00	26 500,00	0,00	26 500,00	26 500,00
6156	Maintenance	423 485,60	0,00		370 030,00	370 030,00	0,00	370 030,00	370 030,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL
			I						II
6161	Multirisques	136 000,00	0,00		136 800,00	136 800,00	0,00	136 800,00	136 800,00
6168	Autres primes d'assurance	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
617	Etudes et recherches	37 250,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6182	Documentation générale et technique	17 460,00	0,00		17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	78 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	619 438,00	0,00		833 402,00	833 402,00	0,00	833 402,00	833 402,00
62268	Autres honoraires, conseils	22 300,00	0,00		21 360,00	21 360,00	0,00	21 360,00	21 360,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6228	Divers	68 550,00	0,00		53 350,00	53 350,00	0,00	53 350,00	53 350,00
6231	Annonces et insertions	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 650,00	0,00		2 050,00	2 050,00	0,00	2 050,00	2 050,00
6234	Réceptions	62 265,00	0,00		52 315,00	52 315,00	0,00	52 315,00	52 315,00
6236	Catalogues et imprimés	100 030,00	0,00		68 250,00	68 250,00	0,00	68 250,00	68 250,00
6238	Divers	26 230,00	0,00		20 530,00	20 530,00	0,00	20 530,00	20 530,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		13 220,00	13 220,00	0,00	13 220,00	13 220,00
6247	Transports collectifs	126 895,00	0,00		154 588,00	154 588,00	0,00	154 588,00	154 588,00
6251	Voyages, déplacements et missions	14 400,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6255	Frais de déménagement	1 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	36 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
6262	Frais de télécommunications	32 927,00	0,00		22 600,00	22 600,00	0,00	22 600,00	22 600,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		2 998,80	2 998,80	0,00	2 998,80	2 998,80
6281	Concours divers (cotisations)	17 024,00	0,00		17 189,00	17 189,00	0,00	17 189,00	17 189,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	91 000,00	0,00		94 500,00	94 500,00	0,00	94 500,00	94 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	56 590,00	0,00		48 750,00	48 750,00	0,00	48 750,00	48 750,00
63513	Autres impôts locaux	26 240,00	0,00		33 060,00	33 060,00	0,00	33 060,00	33 060,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	900,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	20 180 000,00	0,00		20 600 000,00	20 600 000,00		20 600 000,00	20 600 000,00
6218	Autre personnel extérieur	305 782,13	0,00		351 827,00	351 827,00		351 827,00	351 827,00
6331	Versement mobilité	220 668,00	0,00		218 033,00	218 033,00		218 033,00	218 033,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	55 445,25	0,00		54 777,00	54 777,00		54 777,00	54 777,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	288 097,31	0,00		284 704,00	284 704,00		284 704,00	284 704,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	33 221,44	0,00		32 913,00	32 913,00		32 913,00	32 913,00
64111	Rémunération principale titulaires	7 677 500,71	0,00		7 523 881,00	7 523 881,00		7 523 881,00	7 523 881,00
64112	SFT, indemnité de résidence	219 297,97	0,00		226 594,00	226 594,00		226 594,00	226 594,00
64118	Autres indemnités	1 972 857,78	0,00		1 857 720,00	1 857 720,00		1 857 720,00	1 857 720,00
64131	Rémunérations	2 366 325,13	0,00		2 490 771,00	2 490 771,00		2 490 771,00	2 490 771,00
64132	SFT, indemnité de résidence	55 112,44	0,00		57 726,00	57 726,00		57 726,00	57 726,00
64138	Primes et autres indemnités	750 563,00	0,00		806 580,00	806 580,00		806 580,00	806 580,00
6417	Rémunérations des apprentis	43 072,64	0,00		45 603,00	45 603,00		45 603,00	45 603,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 301 770,59	0,00		2 351 562,00	2 351 562,00		2 351 562,00	2 351 562,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 761 928,92	0,00		2 950 317,00	2 950 317,00		2 950 317,00	2 950 317,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	128 868,38	0,00		127 659,00	127 659,00		127 659,00	127 659,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	380 395,12	0,00		372 361,00	372 361,00		372 361,00	372 361,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		163 261,00	163 261,00		163 261,00	163 261,00
6472	Prestations familiales directes	29,53	0,00		30,00	30,00		30,00	30,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	108 200,70	0,00		122 683,00	122 683,00		122 683,00	122 683,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 767,94	0,00		4 062,00	4 062,00		4 062,00	4 062,00
6478	Autres charges sociales diverses	507 094,42	0,00		556 924,00	556 924,00		556 924,00	556 924,00
6488	Autres	0,60	0,00		12,00	12,00		12,00	12,00
014	Atténuations de produits	227 000,00	0,00		157 000,00	157 000,00		157 000,00	157 000,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	120 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	105 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	3 000 537,20	0,00	0,00	3 087 206,00	3 087 206,00	0,00	3 087 206,00	3 087 206,00
65311	Indemnités de fonction	230 150,00	0,00		231 650,00	231 650,00	0,00	231 650,00	231 650,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	326 168,00	0,00		335 069,00	335 069,00	0,00	335 069,00	335 069,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	1 100 000,00	0,00		1 105 000,00	1 105 000,00	0,00	1 105 000,00	1 105 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 128 940,00	0,00		1 029 019,00	1 029 019,00	0,00	1 029 019,00	1 029 019,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	46 694,00	0,00		282 075,00	282 075,00	0,00	282 075,00	282 075,00
65818	Autres	162 085,20	0,00		98 893,00	98 893,00	0,00	98 893,00	98 893,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		28 905 948,80	0,00	0,00	29 366 240,80	29 366 240,80	0,00	29 366 240,80	29 366 240,80
66	Charges financières	115 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	118 300,00	0,00		181 800,00	181 800,00		181 800,00	181 800,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 300,00	0,00		-1 800,00	-1 800,00		-1 800,00	-1 800,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	43 001,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	42 569,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	432,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		163 001,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
Total des dépenses réelles		29 068 949,80	0,00	0,00	29 566 240,80	29 566 240,80	0,00	29 566 240,80	29 566 240,80
023	Virement à la section d'investissement	149 986,65			143 837,20	143 837,20		143 837,20	143 837,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 000 000,00			1 100 000,00	1 100 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 000 000,00			1 100 000,00	1 100 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 149 986,65			1 243 837,20	1 243 837,20		1 243 837,20	1 243 837,20

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	20 733,82
Montant des ICNE de l'exercice N-1	24 626,90

= Différence ICNE N – ICNE N-1

-1 800,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		30 218 936,45	0,00	30 810 078,00	30 810 078,00	30 810 078,00
013	Atténuations de charges (3)	440 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	440 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 856 565,00	0,00	1 975 690,00	1 975 690,00	1 975 690,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	30 000,00	0,00	45 700,00	45 700,00	45 700,00
70323	Red. occupation dom. public	13 500,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	17 000,00	0,00	18 150,00	18 150,00	18 150,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	80 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7066	Redevances services à caractère social	158 000,00	0,00	197 000,00	197 000,00	197 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 421 500,00	0,00	1 453 750,00	1 453 750,00	1 453 750,00
706888	Autres	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	8 750,00	8 750,00	8 750,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	26 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	27 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	26 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	16 065,00	0,00	6 840,00	6 840,00	6 840,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 832 311,00	0,00	4 672 822,00	4 672 822,00	4 672 822,00
73211	Attribution de compensation	3 601 007,00	0,00	3 391 518,00	3 391 518,00	3 391 518,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	1 231 304,00	0,00	1 260 000,00	1 260 000,00	1 260 000,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	21 304,00	21 304,00	21 304,00
731	Fiscalité locale	17 566 445,45	0,00	17 913 000,00	17 913 000,00	17 913 000,00
73111	Impôts directs locaux	15 826 000,00	0,00	16 055 000,00	16 055 000,00	16 055 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	985 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	517 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
73134	Taxe sur les déchets stockés	117 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
73141	Accise sur l'électricité	0,00	0,00	415 000,00	415 000,00	415 000,00
73154	Droits de place	11 445,45	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	110 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
74	Dotations et participations (3)	5 150 910,00	0,00	5 552 065,00	5 552 065,00	5 552 065,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	2 630 000,00	0,00	2 625 000,00	2 625 000,00	2 625 000,00
741127	DNP des communes	75 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
74718	Autres participations Etat	20 000,00	0,00	187 150,00	187 150,00	187 150,00
7473	Participation départements	6 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	11 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	103 500,00	0,00	99 000,00	99 000,00	99 000,00
747888	Autres	1 642 170,00	0,00	1 773 000,00	1 773 000,00	1 773 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	650 000,00	0,00	687 015,00	687 015,00	687 015,00
7484	Dotation de recensement	4 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	9 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	272 705,00	0,00	223 948,00	223 948,00	223 948,00
752	Revenus des immeubles	232 940,00	0,00	203 120,00	203 120,00	203 120,00
75888	Autres	39 765,00	0,00	20 828,00	20 828,00	20 828,00
Total des recettes de gestion des services		30 118 936,45	0,00	30 737 525,00	30 737 525,00	30 737 525,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		553,00	553,00	553,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		553,00	553,00	553,00
Total des recettes réelles		30 118 936,45	0,00	30 738 078,00	30 738 078,00	30 738 078,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	100 000,00		72 000,00	72 000,00	72 000,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00		72 000,00	72 000,00	72 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		100 000,00		72 000,00	72 000,00	72 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		1 053 500,00	2 986 350,00	0,00	26 200,00	1 500 350,00	2 308 800,00	6 500,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 051 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	163 550,00	0,00	15 000,00	11 600,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 002 800,00	0,00	11 200,00	518 750,00	748 800,00	6 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 820 000,00	0,00	0,00	970 000,00	1 550 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		6 883 703,80	0,00	0,00	0,00	0,00	434 659,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	434 659,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 083 703,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		523 500,00	0,00	55 000,00	30 000,00		8 490 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 051 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	124 000,00	0,00	55 000,00	0,00		369 150,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
21	Immobilisations corporelles	399 500,00	0,00	0,00	30 000,00		2 717 550,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		4 340 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		7 318 362,80
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		800 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		434 659,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		6 083 703,80
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		1 053 500,00
164	Emprunts auprès des états financiers	1 030 000,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	21 500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00
RECETTES		6 883 703,80
102	Dotations et fonds d'investissement	800 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	6 083 703,80

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		2 973 400,00	0,00	12 950,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	163 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	249 000,00	0,00	12 950,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	31 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	709 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 820 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 986 350,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 550,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	261 950,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 500,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	709 350,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 820 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	26 200,00	0,00	0,00	0,00	26 200,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
213	Constructions	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	9 200,00	0,00	0,00	0,00	9 200,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
DEPENSES		0,00	27 200,00	81 300,00	691 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	11 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	23 200,00	57 300,00	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 000,00	4 000,00	27 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	20 000,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												258 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	696 500,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	1 500 350,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 600,00
213	Constructions	0,00	0,00	226 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	159 750,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	970 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		15 000,00	0,00	320 500,00	17 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	5 000,00	17 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	434 659,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	434 659,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		1 542 900,00	600,00	189 700,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	432 900,00	600,00	179 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	60 000,00	0,00	10 200,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 050 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		6 000,00	0,00	0,00	0,00	216 000,00	0,00	2 308 800,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	644 000,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
218	Autres immobilisations corporelles	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 300,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	1 550 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	434 659,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	434 659,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 500,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	141 000,00	0,00	0,00	0,00	124 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 000,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	93 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	244 500,00	0,00	0,00	523 500,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	244 500,00	0,00	0,00	244 500,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
215	Installat ⁿ , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat ^e , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		368 208,80	24 063 232,00	0,00	29 395,00	1 815 601,00	1 681 035,00	1 256 729,00	0,00
011	Charges à caractère général	7 208,80	2 897 427,00	0,00	27 620,00	1 470 382,00	619 647,00	147 710,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	20 595 405,00	0,00	0,00	0,00	4 595,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	157 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00	570 400,00	0,00	1 775,00	345 219,00	1 056 793,00	1 109 019,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		26 043 640,00	548 048,00	0,00	7 500,00	2 158 200,00	444 450,00	1 402 400,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	47 250,00	50 200,00	0,00	7 500,00	1 067 750,00	194 150,00	605 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 672 822,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	17 895 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 428 015,00	60 900,00	0,00	0,00	1 090 450,00	175 300,00	797 400,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	36 948,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	553,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	315 910,00	3 130,00	33 000,00	0,00		29 566 240,80
011	Charges à caractère général	0,00	315 910,00	3 130,00	33 000,00	0,00		5 522 034,80
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 600 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		157 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 087 206,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		180 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		15 000,00
RECETTES		0,00	107 540,00	24 920,00	1 380,00	0,00		30 738 078,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		400 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	3 840,00	0,00	0,00	0,00		1 975 690,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 672 822,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00		17 913 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 552 065,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	103 700,00	6 920,00	1 380,00	0,00		223 948,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		553,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		368 208,80
627	Services bancaires et assimilés	2 998,80
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	4 210,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	4 000,00
661	Charges d'intérêts	180 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	15 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	157 000,00
RECETTES		26 043 640,00
703	Redevances utilisation du domaine	13 500,00
708	Autres produits	33 750,00
731	Fiscalité locale	17 895 000,00
732	Fiscalité reversée	4 672 822,00
741	D.G.F.	2 720 000,00
744	FCTVA	21 000,00
748	Autres attributions et participations	687 015,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	553,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02				
		Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		23 758 220,00	0,00	29 000,00	27 500,00	12,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 442 500,00	0,00	1 000,00	900,00	0,00
613	Locations	66 810,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	481 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	145 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	347 380,00	0,00	3 000,00	21 600,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	351 827,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	55 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	112 595,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	54 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	96 932,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	590 427,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	13 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	13 004 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	5 965 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	683 699,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	12,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	332 250,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
RECETTES		498 348,00	0,00	49 700,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	45 700,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
747	Participations	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	20 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
752	Revenus des immeubles	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	19 448,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		248 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	4 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	233 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 063 232,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 445 900,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 810,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	481 450,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 800,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	373 980,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	351 827,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 550,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 245,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 600,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 132,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	590 427,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 760,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 004 280,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 965 160,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	683 699,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233 150,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	337 250,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	548 048,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 700,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 900,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 448,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058		TOTAL DU CHAPITRE
				Autres		
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	29 395,00	0,00	0,00	0,00	29 395,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	7 100,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00
615	Entretien et réparations	0,00	6 830,00	0,00	0,00	0,00	6 830,00
618	Divers	0,00	11 690,00	0,00	0,00	0,00	11 690,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 775,00	0,00	0,00	0,00	1 775,00
RECETTES		0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		0,00	54 267,00	133 423,00	481 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	32 868,00	59 092,00	5 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	11 952,00	41 917,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	8 217,00	24 174,00	103 241,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	1 230,00	8 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	335 069,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	10 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	6 000,00	8 000,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	6 000,00	8 000,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	958 527,00	0,00	0,00	0,00	187 674,00	0,00	1 815 601,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	83 000,00	0,00	0,00	0,00	86 796,00	0,00	267 306,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630 000,00
613	Locations	0,00	0,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 500,00
618	Divers	0,00	0,00	161 000,00	0,00	0,00	0,00	100 878,00	0,00	315 947,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 632,00
628	Divers	0,00	0,00	6 117,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 117,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	6 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 880,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	335 069,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 150,00
RECETTES		0,00	0,00	1 199 150,00	0,00	0,00	12 750,00	612 300,00	0,00	2 158 200,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	1 038 000,00	0,00	0,00	12 750,00	17 000,00	0,00	1 067 750,00
747	Participations	0,00	0,00	161 150,00	0,00	0,00	0,00	595 300,00	0,00	1 090 450,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinéma et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		1 051 690,00	33 900,00	16 200,00	131 350,00	0,00	0,00	187 603,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 430,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	700,00	800,00	500,00	84 850,00	0,00	0,00	2 350,00	0,00	0,00
613	Locations	6 000,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	4 970,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00	0,00	0,00
618	Divers	8 750,00	27 800,00	11 200,00	36 650,00	0,00	0,00	63 895,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 000,00	2 000,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	3 800,00	2 800,00	2 000,00	1 400,00	0,00	0,00	37 770,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 395,00	0,00	0,00
628	Divers	4 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	1 025 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	2 000,00	500,00	1 200,00	7 750,00	0,00	0,00	19 043,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	20 000,00	3 000,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		5 300,00	144 510,00	12 550,00	0,00	200,00	4 550,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	4 800,00	7 800,00	6 350,00	0,00	200,00	1 350,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	131 500,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	500,00	0,00	700,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	5 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		44 000,00	17 000,00	153 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	99 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	44 000,00	17 000,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		41 302,00	0,00	26 810,00	0,00	25 070,00	0,00	1 681 035,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 430,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	19 291,00	0,00	3 200,00	0,00	9 000,00	0,00	141 191,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	16 370,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 250,00
618	Divers	5 120,00	0,00	22 600,00	0,00	7 975,00	0,00	188 790,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 300,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 370,00
624	Transports biens, transports collectifs	16 041,00	0,00	360,00	0,00	0,00	0,00	31 796,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 440,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	850,00	0,00	650,00	0,00	0,00	0,00	6 710,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	4 595,00	0,00	4 595,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 025 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 793,00
RECETTES		111 500,00	0,00	42 950,00	0,00	0,00	0,00	444 450,00
706	Prestations de services	103 000,00	0,00	5 150,00	0,00	0,00	0,00	161 150,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
747	Participations	8 500,00	0,00	37 800,00	0,00	0,00	0,00	175 300,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		1 130 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 445,00	87 894,00	2 700,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 715,00	1 600,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 870,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 545,00	1 350,00	1 100,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	5 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00	730,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	1 105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 019,00	0,00
RECETTES		408 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	994 400,00	0,00
706	Prestations de services	386 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 000,00	0,00
708	Autres produits	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	797 400,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	720,00	0,00	0,00	1 256 729,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 315,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 870,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 995,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	720,00	0,00	0,00	10 320,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 109 019,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 402 400,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	583 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	797 400,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	11 360,00	271 950,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	19 550,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	72 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	178 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	11 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 550,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	9 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	9 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	107 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	3 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	103 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	315 910,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 950,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 360,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 300,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 540,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 840,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 700,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	1 850,00	0,00	0,00	0,00	1 280,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	1 850,00	0,00	0,00	0,00	1 280,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	6 920,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 920,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 130,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 130,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 920,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 920,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	1 380,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 380,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 380,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 380,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 805 564,22									
1641 Emprunts en euros (total)					11 805 564,22									
1069/36811/10044804	Crédit Mutuel LACO	13/10/2017	03/04/2018	25/06/2018	2 500 000,00	F		1,200	1,210	EUR	T	P	O	A-1
2011/00020146802	Crédit Mutuel	07/12/2011	31/12/2011	31/07/2012	4 805 564,22	F		4,460	4,540	EUR	T	P	O	A-1
2012/MON539286EUR	CAFFIL	26/11/2021	04/01/2022	01/05/2022	2 500 000,00	F		0,720	0,000	EUR	T	P	O	A-1
2025/DD25284639	ARKEA BEI	21/07/2025	30/07/2025	30/09/2025	2 000 000,00	F		3,400	3,400	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					213 353,55									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					213 353,55									
1068/028	Nantes Métropole CUN	23/11/2017	23/11/2017	12/07/2018	213 353,55	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
Total général					12 018 917,77									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 734 443,97					883 691,80	113 132,65	0,00	3 845,24
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 734 443,97					883 691,80	113 132,65	0,00	3 845,24
1069/36811/10044804	N	0,00	A-1	1 264 454,90	7,22	F		1,200	167 946,06	14 419,58	0,00	182,75
2011/00020146802	N	0,00	A-1	636 597,91	1,33	F		4,460	419 675,66	21 438,06	0,00	1 612,45
2012/MON539286EUR	N	0,00	A-1	1 900 057,82	11,08	F		0,720	162 736,76	13 241,68	0,00	2 050,04
2025/DD25284639	N	0,00	A-1	1 933 333,34	14,48	F		3,400	133 333,32	64 033,33	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		42 670,67					21 335,36	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		42 670,67					21 335,36	0,00	0,00	0,00
1068/028	N	0,00	A-1	42 670,67	1,52	F		0,000	21 335,36	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 777 114,64					905 027,16	113 132,65	0,00	3 845,24

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B.1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 777 114,64	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		2023-12-11
	Catégories de biens amortis		
L	FRAIS D ETUDES	3	11/12/2023
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	3	11/12/2023
L	FRAIS D INSERTION	1	11/12/2023
L	SUB EQ VERSEES BIENS MAT MOB 5 ANS	5	11/12/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	11/12/2023
L	PLANTATIONS ARBRES ET ARBUSTES	10	11/12/2023
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	15	11/12/2023
L	HOTEL DE VILLE	0	11/12/2023
L	CONSTRUCTION SUR SOLS AUTRUIT IMMEUBLE DE RAPPORT	10	11/12/2023
L	INSTALLATION DE VOIRIE	10	11/12/2023
L	AUTRE MAT ET OUTILLAGE INCENDIE ET DEFENSE CIVILE	5	11/12/2023
L	AUTRES INST MAT ET OUTIL TECH SUP 10000 10 ANS	10	11/12/2023
L	AUTRES INST MAT ET OUTILLAGE TECH INF 2000 3 ANS	3	11/12/2023
L	AUTRES INST MAT ET OUTIL TECH 2000 A 10000 5 ANS	5	11/12/2023
L	MOBILIER	10	11/12/2023
L	AUTRES IMMO CORPORELLES MOY 2000 A 10000 5 ANS	5	11/12/2023
L	AUTRES IMMO CORPORELLES GROS SUP 10000E 10 ANS	10	11/12/2023
L	AUTRES IMMO CORPORELLES INF 2000E 3 ANS	3	11/12/2023
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS - 30 ANS	30	11/12/2023
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	11/12/2023
L	BATIMENTS SCOLAIRES	0	11/12/2023
L	BATIMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX	0	11/12/2023
L	LOCAUX D'ACTIVITE 10 ANS	10	11/12/2023
L	LOCAUX D'HABITATION 15 ANS	15	11/12/2023
L	TRACTEUR TONDEUSE 5 ANS	5	11/12/2023
L	TRACTEUR AGRICOLE 10 ANS	10	11/12/2023
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE 5 ANS	5	11/12/2023
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE 10 ANS	10	11/12/2023
L	VEHICULES LEGERS 5 ANS	5	11/12/2023
L	VEHICULE LOURD - 8 ANS	8	11/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE ORDI IMPR 3 ANS	3	11/12/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE ORDI IMPR 5 ANS	5	11/12/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE ORDI IMPR 3 ANS	3	11/12/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE ORDI IMPR 5 ANS	5	11/12/2023
L	MOBILIER SCOLAIRE 10 ANS	10	11/12/2023
L	MOBILIER 10 ANS	10	11/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	14 910,00		50 330,00	65 240,00	0,00	65 240,00
Provisions pour litiges	14 910,00		50 330,00	65 240,00	0,00	65 240,00
Provision pour litige dossier 2025-1	5 000,00		0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provision pour litige dossier 2025-2	5 000,00		0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provision pour CET	4 910,00		40 330,00	45 240,00	0,00	45 240,00
Provision pour litige dossier 2019-3	0,00	13/05/2019	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provision pour litige dossier 2024-1	0,00	27/01/2025	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		23 241,00	23 241,00	553,00	22 688,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	14 910,00		73 571,00	88 481,00	553,00	87 928,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	14 910,00		73 571,00	88 481,00	553,00	87 928,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	213 353,55	42 670,67	21 335,36
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					213 353,55	42 670,67	21 335,36
8017 Subventions à verser en annuités					213 353,55	42 670,67	21 335,36
2017	Programme Acquisition Foncière ROGUET	Nantes Métropole	10	A	213 353,55	42 670,67	21 335,36
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	55,30	21,10	76,40
Adjt adm	C	0,00	0,00	0,00	13,80	5,80	19,60
Adjt adm Pal 1CI	C	0,00	0,00	0,00	17,90	0,00	17,90
Adjt adm Pal 2CI	C	0,00	0,00	0,00	4,70	0,00	4,70
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	6,90	10,50	17,40
Attaché Pal	A	0,00	0,00	0,00	1,00	2,00	3,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	5,00	1,80	6,80
Rédacteur Pal 1CI	B	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur Pal 2CI	B	0,00	0,00	0,00	3,00	1,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	132,49	32,72	165,21
Adjt tech	C	0,00	0,00	0,00	55,17	17,92	73,09
Adjt tech Pal 1CI	C	0,00	0,00	0,00	40,85	0,00	40,85
Adjt tech Pal 2CI	C	0,00	0,00	0,00	15,53	0,00	15,53
Agent maitrise	C	0,00	0,00	0,00	3,91	2,00	5,91
Agent maitrise Pal	C	0,00	0,00	0,00	6,33	0,00	6,33
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	1,00	3,80	4,80

Ingénieur Pal	A	0,00	0,00	0,00	2,90	2,00	4,90
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Technicien Pal 1CI	B	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Technicien Pal 2CI	B	0,00	0,00	0,00	3,80	5,00	8,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	29,95	14,94	44,89
ATSEM Pal 1CI	C	0,00	0,00	0,00	15,90	0,00	15,90
ATSEM Pal 2CI	C	0,00	0,00	0,00	4,91	10,94	15,85
Agent social	C	0,00	0,00	0,00	4,80	3,00	7,80
Educateur Jeunes Enfants	A	0,00	0,00	0,00	3,34	1,00	4,34
Educateur j enfant CIEx	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	9,76	0,86	10,62
Auxiliaire puér CI N	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,86	1,86
Auxiliaire puér CI Sup	B	0,00	0,00	0,00	6,76	0,00	6,76
Puér	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Puér HCI	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	7,86	1,20	9,06
Conseiller APS	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS	B	0,00	0,00	0,00	1,86	0,97	2,83
Educateur APS Pal 1CI	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS Pal 2CI	B	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
Opérateur APS	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,23	0,23
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	13,80	2,70	16,50
Adjt ter patr Pal 1CI	C	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00
Adjt ter patr Pal 2CI	C	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Adjt ter patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,20	1,20
Assist conserv	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Assist conserv Pal 1CI	B	0,00	0,00	0,00	2,80	0,00	2,80
Assist conserv Pal 2CI	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Assist ens art	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50	0,50
Attaché conserv patr	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire	A	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	35,33	34,50	69,83
Adjt ter anim Pal 1CI	C	0,00	0,00	0,00	6,54	0,00	6,54
Adjt ter anim Pal 2CI	C	0,00	0,00	0,00	7,26	0,00	7,26
Adjt ter animation	C	0,00	0,00	0,00	19,53	29,50	49,03
Animateur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00
Animateur Pal 1CI	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Pal 2CI	B	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00
Brigadier-chef Pal	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Chef service PM	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00

Gardien-brigadier	C	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	34,00	1,00	35,00
Adjoint au Maire		0,00	0,00	0,00	9,00	0,00	9,00
Collaborateur de cabinet		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Conseiller		0,00	0,00	0,00	12,00	0,00	12,00
Conseiller Délégué		0,00	0,00	0,00	12,00	0,00	12,00
Maire		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	323,49	109,02	432,51

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATSEM Pal 2CI	C	S	368	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
ATSEM Pal 2CI	C	S	368	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
ATSEM Pal 2CI	C	S	371	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
ATSEM Pal 2CI	C	S	376	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
ATSEM Pal 2CI	C	S	396	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Adjt adm	C	ADM	367	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt adm	C	ADM	370	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt adm	C	ADM	367	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	432	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	370	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	371	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	368	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter patrimoine	C	CULT	367	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Agent maitrise	C	TECH	479	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Agent maitrise	C	TECH	437	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Agent social	C	S	367	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Agent social	C	S	367	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Agent social	C	S	370	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Animateur	B	ANIM	389	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Animateur	B	ANIM	389	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Animateur	B	ANIM	397	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Animateur Pal 2CI	B	ANIM	401	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Assist conserv	B	CULT	389	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Assist conserv Pal 2CI	B	CULT	401	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Assist ens art	B	CULT	415	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	567	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	469	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	732	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Attaché	A	ADM	525	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	499	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Attaché	A	ADM	499	0,00	326_352	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	732	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Attaché Pal	A	ADM	896	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché Pal	A	ADM	946	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Auxiliaire puér CI N	B	MS	389	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de cabinet		OTR	732	0,00	333-1_333-10	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur APS	B	SP	397	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur APS	B	SP	389	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur Jeunes Enfants	A	S	444	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	518	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	646	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur Pal	A	TECH	896	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur Pal	A	TECH	791	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Opérateur APS	C	SP	367	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur Pal 2CI	B	ADM	429	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien Pal 1CI	B	TECH	604	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien Pal 1CI	B	TECH	638	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Technicien Pal 2CI	B	TECH	480	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Technicien Pal 2CI	B	TECH	506	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien Pal 2CI	B	TECH	528	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien Pal 2CI	B	TECH	444	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				54 848,56		
ATSEM Pal 2CI	C	S	368	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Apprenti		OTR		35 632,12	A APP-Contrat : Apprenti	A
Enseignant		OTR		0,00	A Vacataire	A
Rédacteur	B	ADM	397	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Vacataire		OTR		19 216,44	332-23-1°	A
TOTAL GENERAL				54 848,56		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
15/12/2008 - 1,60% du capital	Nantes aménagement	SPLA	Société publique locale d'aménagement	28 512,00
17/12/2018 - 3 actions de 100 €	Loire Atlantique Développement	Loire Atlantique Développement	Société publique locale	300,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Nantes Métropole		TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
Centre départemental de gestion		part de la masse salariale	284 704,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Centre Communal d'Action Sociale	CCAS de Coueron	01/03/1983		Action sociale	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	Budget annexe Pompes funèbres	30/03/1998		21440047500171	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 051 500,00	1 051 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 043 837,20	2 043 837,20
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	992 337,20	992 337,20

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 051 500,00	I 1 051 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 051 500,00	1 051 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 030 000,00	1 030 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	21 500,00	21 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 043 837,20	III
Ressources propres externes de l'année (a)		800 000,00	800 000,00
10222	FCTVA	800 000,00	800 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 243 837,20	1 243 837,20
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	22 000,00	22 000,00
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	20 000,00	20 000,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	5 000,00	5 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	140 000,00	140 000,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	1 000,00	1 000,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	20 000,00	20 000,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	1 000,00	1 000,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	30 000,00	30 000,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	10 000,00	10 000,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outill. techniques</i>	65 000,00	65 000,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	110 000,00	110 000,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	40 000,00	40 000,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	216 000,00	216 000,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	60 000,00	60 000,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	60 000,00	60 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	300 000,00	300 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	143 837,20	143 837,20

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	40,23	0,00	11 555 156,00	1,40
TFPNB	0,00	0,00	82,64	0,00	235 370,00	1,40
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	21,43	0,00	82 584,00	1,40
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		1 380,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 380,00
75888	FACTURES A D'AUTRES REDEVABLES	1 380,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		1 380,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		1 380,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE COUERON
COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus

Numéro SIRET : 21440047500171
Poste comptable : SAINT HERBLAIN

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026

Budget annexe : BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES

Instruction budgétaire et comptable M.4(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières 17

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 18

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 19

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 20

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement :% (maximum 7,5 %)
- Investissement :% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	28 000,00	28 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		28 000,00	28 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	28 000,00	28 000,00
----------------------------	------------------	------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	42 400,00	0,00	23 045,50	23 045,50	23 045,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 500,00	0,00	4 900,00	4 900,00	4 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	54,50	54,50	54,50
Total des dépenses de gestion des services		47 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		47 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		47 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 000,00
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	31 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		47 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		47 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		47 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 000,00
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	23 045,50		23 045,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 900,00		4 900,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	54,50		54,50
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	28 000,00	0,00	28 000,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	13 000,00		13 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 000,00		15 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	28 000,00	0,00	28 000,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	42 400,00	23 045,50	23 045,50
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	7 085,50	3 245,50	3 245,50
607	Achats de marchandises	35 314,50	19 800,00	19 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 500,00	4 900,00	4 900,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	4 500,00	4 900,00	4 900,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	54,50	54,50
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	100,00	54,50	54,50
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		47 000,00	28 000,00	28 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		47 000,00	28 000,00	28 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		47 000,00	28 000,00	28 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 000,00
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	31 000,00	13 000,00	13 000,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	31 000,00	13 000,00	13 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 000,00	15 000,00	15 000,00
706	Prestations de services	5 000,00	10 000,00	10 000,00
707	Ventes de marchandises	11 000,00	5 000,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		47 000,00	28 000,00	28 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		47 000,00	28 000,00	28 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		47 000,00	28 000,00	28 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 000,00
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le



CONVENTION ANNUELLE - COMMUNE DE COUËRON – CHABOSSIERE OLYMPIQUE CLUB

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Ville de Couëron, représentée par Mme Carole Grelaud, Maire, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération n° XXX du Conseil Municipal en date du 09 février 2026,

désignée ci-après par « la Ville »

D'UNE PART,

ET :

L'association Chabossière Olympique Club, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et déclarée en Préfecture de Loire-Atlantique sous le n° W 442003150 ayant son siège social Mairie de Couëron, 8 place Charles de Gaulle, 44220 Couëron, représentée par Jean-Louis Raymond et Emeric Clouet, co-présidents de l'Association, agissant en cette qualité.

désignée ci-après par « l'Association »

D'AUTRE PART,

IL A TOUT D'ABORD ETE EXPOSE CE QUI SUIT :

Considérant que la Ville de Couëron, convaincue que le sport représente un puissant vecteur de cohésion, d'épanouissement personnel, de santé et d'inclusion, attache une importance particulière à son essor sur son territoire et souhaite encourager et faciliter la diversité des pratiques notamment en soutenant le dynamisme associatif ;

Considérant le projet d'association initié et conçu par l'Association visant à développer la pratique omnisport sur le territoire de la commune au travers l'activité de 5 sections sportives conformément à son objet statutaire ;

Considérant donc que le projet de l'association ci-dessus et organisé en plusieurs sections distinctes participe aux orientations communales en matière sportive.

IL A ENSUITE ETE CONVENU ENTRE LES PARTIES CE QUI SUIT :

La présente convention est conclue en application des dispositions de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

ARTICLE I. OBJET

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles, la Ville apporte son soutien aux activités d'intérêt général que l'Association entend poursuivre conformément à ses statuts.

ARTICLE II. DURÉE DE LA CONVENTION

La convention est conclue au titre de l'année 2026 pour une durée d'une année. Elle prendra effet à la date de signature de la présente et prendra fin au 31 décembre 2026.

ARTICLE III. MONTANT DE LA SUBVENTION

La Ville de Couëron accompagne financièrement l'association, dans le cadre de sa demande de subvention, pour un montant total de 25067 euros conformément au barème de subvention de la politique sportive.

Ce montant vise à accompagner les activités des différentes sections de l'association. Ainsi, il est réparti comme suit :

<i>Section Badminton</i>	<i>900 €</i>	<i>Barème</i>
<i>Section Basket</i>	<i>10 539 €</i>	<i>Barème</i>
<i>Section Escalade</i>	<i>5 152 €</i>	<i>Barème</i>
<i>Section Handball</i>	<i>8 380 €</i>	<i>Barème</i>
<i>Section Multisports</i>	<i>96 €</i>	<i>Barème</i>

ARTICLE IV. MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Le versement de la subvention annuelle de fonctionnement s'effectue de la manière suivante :

- La subvention de fonctionnement sera versée dès notification d'attribution de celle-ci et de la notification de la présente convention et au plus tard au 31 mars 2026 ;

Les versements sont effectués sur le compte ouvert au nom de l'association et fourni au moment de la demande de subvention par le comptable assignataire du Trésor Public de Saint Herblain.

ARTICLE V. JUSTIFICATIFS

L'Association s'engage à fournir dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice les documents ci-après :

- Le compte rendu financier conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (Cerfa n°15059) ;
- Les états financiers ou, le cas échéant, les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes prévus par l'article L. 612-4 du code de commerce ou la référence de leur publication au Journal officiel ;
- Le rapport d'activité.

ARTICLE VI. AUTRES ENGAGEMENTS

L'Association informe sans délai la ville de Couëron de toute nouvelle déclaration enregistrée au registre national des associations et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard dans la mise en œuvre de la présente convention, l'Association en informe l'Administration sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'association s'engage à apposer le logo de la Ville de Couëron dans ses documents de communication et à déployer la flamme de la ville, fournie par le service des sports dans le cadre des manifestations suivantes :
Open départemental d'escalade

ARTICLE VII. SANCTIONS

En cas d'inexécution ou de modification substantielle et en cas de retard [significatif] des conditions d'exécution de la convention par l'Association sans l'accord écrit de l'Administration, celle-ci peut respectivement ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention conformément à l'article 43-IV de la loi n° 96-314 du 12 avril 1996, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant, après examen des justificatifs présentés par l'Association et avoir entendu ses représentants.

Tout refus de communication ou toute communication tardive du compte rendu financier mentionné à l'article 5 entraîne la suppression de la subvention en application de l'article 112 de la loi n°45-0195 du 31 décembre 1945. Tout refus de communication des comptes entraîne également la suppression de la subvention conformément à l'article 14 du décret-loi du 2 mai 1938.

La ville de Couëron informe l'Association de ces décisions par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE VIII. CONTROLES DE L'ADMINISTRATION.

Pendant et au terme de la présente convention, un contrôle sur place peut être réalisé par l'Administration. L'Association s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle conformément au décret du 25 juin 1934 relatif aux subventions aux sociétés privées. Le refus de leur communication entraîne la suppression de la subvention conformément à l'article 14 du décret-loi du 2 mai 1938.

L'Administration contrôle à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du projet. Conformément à l'article 43-IV de la loi n° 96-314 du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, l'Administration peut exiger le remboursement de la partie de la subvention supérieure aux coûts éligibles du projet augmentés d'un excédent raisonnable prévu par l'article 3.5 ou la déduire du montant de la nouvelle subvention en cas de renouvellement.

ARTICLE IX. AVENANT

La présente convention ne peut être modifiée que par voie d'avenant. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et les toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE X. RÉSILIATION

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

ARTICLE XI - RECOURS

Tout litige résultant de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Nantes.

Le

P/L'Association
Emeric Clouet
Président

P/La Ville
Carole Grelaud
Maire
Conseillère départementale



CONVENTION ANNUELLE - COMMUNE DE COUËRON – ETOILE SPORTIVE COUËRONNAISE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Ville de Couëron, représentée par Mme Carole Grelaud, Maire, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération n° XXX du Conseil Municipal en date du 9 février 2026,

désignée ci-après par « la Ville »

D'UNE PART,

ET :

L'association Etoile Sportive Couëronnaise régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et déclarée en Préfecture de Loire-Atlantique sous le n° W 442013190 ayant son siège social Mairie de Couëron, 8 place Charles de Gaulle, 44220 Couëron, représentée par Didier Ménard et Vincent Froger co-présidents de l'Association, agissant en cette qualité.

désignée ci-après par « l'Association »

D'AUTRE PART,

IL A TOUT D'ABORD ETE EXPOSE CE QUI SUIV :

Considérant que la Ville de Couëron, convaincue que le sport représente un puissant vecteur de cohésion, d'épanouissement personnel, de santé et d'inclusion, attache une importance particulière à son essor sur son territoire et souhaite encourager et faciliter la diversité des pratiques notamment en soutenant le dynamisme associatif ;

Considérant le projet d'association initié et conçu par l'Association visant à développer la pratique omnisport sur le territoire de la commune au travers l'activité de 11 sections sportives conformément à son objet statutaire ;

Considérant donc que le projet de l'association ci-dessus et organisé en plusieurs sections distinctes participe aux orientations communales en matière sportive.

IL A ENSUITE ETE CONVENU ENTRE LES PARTIES CE QUI SUIV :

La présente convention est conclue en application des dispositions de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

ARTICLE I. OBJET

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles, la Ville apporte son soutien aux activités d'intérêt général que l'Association entend poursuivre conformément à ses statuts.

ARTICLE II. DURÉE DE LA CONVENTION

La convention est conclue au titre de l'année 2026 pour une durée d'une année. Elle prendra effet à la date de signature de la présente et prendra fin au 31 décembre 2026.

ARTICLE III. MONTANT DE LA SUBVENTION

La Ville de Couëron accompagne financièrement l'association, dans le cadre de sa demande de subvention, pour un montant total de 24 169 euros conformément au barème de subvention de la politique sportive. Cette subvention de fonctionnement s'accompagne d'une subvention pour l'organisation d'événements sportifs à hauteur de 2500 euros afin de soutenir des projets spécifiques de l'année 2025 détaillées dans la demande de subvention.

Ce montant vise à accompagner les activités des différentes sections de l'association. Ainsi, il est réparti comme suit :

<i>Section Athlétisme</i>	<i>5 310 €</i>	<i>2 500 € Événement : cross de l'Erdurière</i>
<i>Section Basket</i>	<i>6 651 €</i>	<i>Barème</i>
<i>Section Canoë-Kayak</i>	<i>208 €</i>	<i>Barème</i>
<i>Section Etoiles Adaptées</i>	<i>546 €</i>	<i>Barème</i>
<i>Section Football</i>	<i>474 €</i>	<i>Barème</i>
<i>Section Handball</i>	<i>6 757 €</i>	<i>Barème</i>
<i>Section multisports</i>	<i>266 €</i>	<i>Barème</i>
<i>Section Pétanque</i>	<i>2 027 €</i>	<i>Barème</i>
<i>Section Rugby</i>	<i>533 €</i>	<i>Barème</i>
<i>Section Swin-golf</i>	<i>3 €</i>	<i>Barème</i>
<i>Section Tir à l'arc</i>	<i>1 394 €</i>	<i>Barème</i>

ARTICLE IV. MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Le versement de la subvention annuelle de fonctionnement s'effectue de la manière suivante :

- La subvention de fonctionnement sera versée dès notification d'attribution de celle-ci et de la notification de la présente convention et au plus tard au 31 mars 2026 ;
- La subvention exceptionnelle correspondant au soutien à l'organisation du Cross inter régional 2025 sera versée dès notification d'attribution de celle-ci et de la notification de la présente convention et au plus tard au 31 mars 2026 ;

Les versements sont effectués sur le compte ouvert au nom de l'association et fourni au moment de la demande de subvention par le comptable assignataire du Trésor Public de Saint Herblain.

ARTICLE V. JUSTIFICATIFS

L'Association s'engage à fournir dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice les documents ci-après :

- Le compte rendu financier conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (Cerfa n°15059) ;
- Les états financiers ou, le cas échéant, les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes prévus par l'article L. 612-4 du code de commerce ou la référence de leur publication au Journal officiel ;
- Le rapport d'activité.

ARTICLE VI. AUTRES ENGAGEMENTS

L'Association informe sans délai la ville de Couëron de toute nouvelle déclaration enregistrée au registre national des associations et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard dans la mise en œuvre de la présente convention, l'Association en informe l'Administration sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'association s'engage à apposer le logo de la Ville de Couëron dans ses documents de communication et à déployer la flamme de la ville, fournie par le service des sports dans le cadre des manifestations suivantes : Cross inter régional, Course des 10km et Etoiles adaptées, et Etoiles du Handball et Challenge Dufief

ARTICLE VII. SANCTIONS

En cas d'inexécution ou de modification substantielle et en cas de retard [significatif] des conditions d'exécution de la convention par l'Association sans l'accord écrit de l'Administration, celle-ci peut respectivement ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention conformément à l'article 43-IV de la loi n° 96-314 du 12 avril 1996, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant, après examen des justificatifs présentés par l'Association et avoir entendu ses représentants.

Tout refus de communication ou toute communication tardive du compte rendu financier mentionné à l'article 5 entraîne la suppression de la subvention en application de l'article 112 de la loi n°45-0195 du 31 décembre 1945. Tout refus de communication des comptes entraîne également la suppression de la subvention conformément à l'article 14 du décret-loi du 2 mai 1938.

ARTICLE VIII. CONTROLES DE L'ADMINISTRATION.

Pendant et au terme de la présente convention, un contrôle sur place peut être réalisé par l'Administration. L'Association s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle conformément au décret du 25 juin 1934 relatif aux subventions aux sociétés privées. Le refus de leur communication entraîne la suppression de la subvention conformément à l'article 14 du décret-loi du 2 mai 1938.

L'Administration contrôle à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du projet. Conformément à l'article 43-IV de la loi n° 96-314 du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, l'Administration peut exiger le remboursement de la partie de la subvention supérieure aux coûts éligibles du projet augmentés d'un excédent raisonnable prévu par l'article 3.5 ou la déduire du montant de la nouvelle subvention en cas de renouvellement.

ARTICLE IX. AVENANT

La présente convention ne peut être modifiée que par voie d'avenant. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et les toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE X. RÉSILIATION

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

ARTICLE XI - RECOURS

Tout litige résultant de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Nantes.

Le

P/L'Association

Co-président

P/La Ville
Carole Grelaud
Maire
Conseillère départementale

CONVENTION D'ADHÉSION A L'OFFRE DE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL

ENTRE :

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique

6 rue du Pen Duick II

CS 66225

44262 NANTES Cedex 2

Représenté par son Président, Monsieur Philip SQUELARD en vertu de la délibération n°2025-028 du conseil d'administration du 13 novembre 2025

ET COMMUNE DE COUERON

ci-après dénommé « l'Adhérent »

8 PLACE CHARLES DE GAULLE BP 27

44220 COUERON

Représentée par

- **VU** le Code Général de la Fonction Publique notamment ses articles L.421-3, L.422-23 et L.452-38 ;
- **VU** le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion ;
- **VU** la loi n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail ;
- **VU** le plan santé au travail dans la fonction publique ;
- **VU** le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;
- **VU** la délibération n°2025-028 du conseil d'administration du Centre de gestion du 13 novembre 2025 qui adopte les principes de la présente convention à compter du 1^{er} janvier 2026.

PREAMBULE

Dans un contexte de transformations profondes du travail, la santé et la qualité de vie au travail constituent des enjeux majeurs pour les employeurs publics.

La présente convention formalise l'adhésion de l'employeur à l'offre de service de santé au travail portée par le Centre de gestion de Loire-Atlantique, dans une logique de prévention primaire, d'accompagnement global et de pluridisciplinarité.

Elle affirme une ambition commune : protéger la santé des agents, améliorer leurs conditions de travail, et soutenir la performance durable des services publics, grâce à des actions coordonnées, co-construites et adaptées aux réalités de terrain.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION ET CHAMP D'INTERVENTION

L'adhérent souscrit à l'offre de service de santé au travail du Centre de Gestion de Loire-Atlantique.

Sont concernés par la présente convention, l'ensemble des agents rémunérés par la collectivité, soit les :

- Fonctionnaires stagiaires et titulaires,
- Agents contractuels de droit public,
- Agents contractuels de droit privé.

ARTICLE 2 - CONTENU DE L'OFFRE DE SERVICE

L'offre de service de santé au travail a pour vocation d'accompagner les employeurs dans la mise en œuvre d'actions et de démarches visant à préserver la santé des agents, prévenir les risques professionnels et améliorer durablement la qualité de vie au travail.

Cette offre repose sur une approche intégrée et pluridisciplinaire, articulant :

- Suivi médical réglementaire des agents (visites périodiques, à la demande, etc.) ;
- Actions en milieu de travail (études de poste, analyse de situations, accompagnement des collectifs) ;
- Mobilisation coordonnée de professionnels de santé et d'acteurs de la prévention et du maintien en emploi : médecins du travail, infirmiers en santé au travail, consultante sociale, préventeurs... ;
- Accompagnement des employeurs et encadrants dans les démarches de prévention durable ;
- Actions collectives et intercollectivités sur les facteurs organisationnels et relationnels de la santé au travail.

ARTICLE 3 - OBLIGATIONS DES PARTIES

3.1 – OBLIGATIONS GENERALES DE L'ADHERENT

L'Adhérent s'engage à :

- Transmettre régulièrement, et au minimum une fois par an via le portail extranet médecine, la liste actualisée de ses agents (entrées, sorties, mouvements internes) ;

- Régler la participation financière dans les conditions prévues ;
- S'impliquer activement dans la dynamique collective de prévention proposée par le Centre de gestion.

3.2 – PLANIFICATION ET SUIVI DES VISITES

L'Adhérent :

- Désigne un interlocuteur privilégié au sein du service Ressources Humaines pour la gestion des visites médicales et des entretiens infirmiers ;
- Planifie les rendez-vous par l'intermédiaire du portail extranet, en respectant les délais de transmission des plannings ;
- Convoque les agents concernés et s'assure de leur présence effective aux rendez-vous, tout en leur permettant de disposer des documents médicaux utiles ;
- Accorde aux agents les autorisations d'absence nécessaires pour se rendre aux convocations, conformément à l'article 23 du décret n°85-603 du 10 juin 1985.

3.3 – ACCES ET CONDITIONS MATERIELLES

L'Adhérent facilite l'accès aux agents et aux lieux de travail pour les interventions en milieu professionnel.

Les agents sont reçus dans des locaux adaptés, répartis sur le territoire, garantissant à la fois un maillage équilibré et des conditions optimales d'accueil, d'hygiène et de confidentialité.

3.4 – MAINTIEN ADAPTE DU SERVICE EN CAS D'ABSENCE PROLONGEE

En cas d'absence prolongée d'un professionnel de santé, l'organisation des interventions est adaptée en tenant compte des besoins identifiés des collectivités et des priorités définies par le Centre de gestion.

ARTICLE 4 - CONFIDENTIALITE

Les membres de l'équipe pluridisciplinaire du Centre de gestion de Loire-Atlantique sont soumis au secret professionnel. Ils s'engagent à respecter la confidentialité de toutes les informations auxquelles ils ont accès.

ARTICLE 5 - DONNEES PERSONNELLES

Le Centre de Gestion de Loire-Atlantique pourra être amené à recueillir des données personnelles des agents de l'Adhérent pour la mise en œuvre de la présente convention.

Le Centre de Gestion de Loire-Atlantique est tenu au respect de la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement européen sur la protection des données (RGPD).

Conformément à l'article 24 du RGPD, compte tenu de la nature, de la portée, du contexte et des finalités du traitement ainsi que des risques, dont le degré de probabilité et de gravité varie, pour les droits et libertés des personnes physiques, le centre de gestion de Loire-Atlantique met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour s'assurer et être en mesure de démontrer que le traitement est effectué conformément au RGPD. Ces mesures sont réexaminées et actualisées si nécessaire.

ARTICLE 6 - CONDITIONS FINANCIERES

Les prestations délivrées par le service de santé au travail sont financées par une cotisation spécifique dont l'assiette est identique à celle des cotisations obligatoire et additionnelle pour les collectivités et établissements affiliés et de la contribution au socle commun pour les collectivités non affiliées. [Par exception pour les collectivités de grande taille dont seule une partie des agents est suivie : dont l'assiette correspond à la masse salariale brute des agents suivis].

Le taux de cotisation pour l'exercice 2026 est fixé à 0,51% de la masse salariale. Toute évolution du taux pour l'année à venir est notifiée à la collectivité avant la fin de l'année en cours et fait l'objet d'un avenant à la convention.

Le paiement de la cotisation est effectuée mensuellement par la collectivité sur la base de la déclaration effectuée sur la plateforme Net cotis :

<https://login.cdq44.fr/cas/login?service=https://netportail.cdq44.fr/login.aspx>.

Les rendez-vous non honorés et non excusés en consultation médicale font l'objet d'une facturation, sur la base du tarif fixé par le Conseil d'administration du Centre de gestion. Ce tarif est fixé à 70 euros par visite pour l'année 2026, il est révisable selon les mêmes modalités que le taux de cotisation.

ARTICLE 7 – DUREE ET RESILIATION

La présente convention est conclue pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2029. Au terme de cette année, elle est renouvelable par reconduction expresse.

Le refus d'un avenant portant modification du taux de cotisation portera résiliation de la convention au 31 décembre de l'année de notification de l'avenant à l'Adhérent (par simple courrier ou mail).

En cas de non respect par l'une et/ou les autres parties des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une et/ou les autres parties à l'expiration d'un délai de huit jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

A tout moment, en cours de contrat, l'une ou l'autre des parties peut dénoncer l'accord par lettre recommandée avec accusé de réception, sous réserve d'un préavis minimum de 3 mois.

ARTICLE 8 / RESPONSABILITE

La responsabilité du Centre de gestion de Loire-Atlantique ne peut, en aucune manière, être recherchée et engagée pour les éventuelles conséquences des mesures retenues ou non, pour les décisions prises ou non par l'autorité territoriale à l'issue de la prestation de conseil.

Le Centre de gestion de Loire-Atlantique et l'Adhérent s'engagent à souscrire une assurance en responsabilité civile destinée à couvrir les dommages pouvant être éventuellement causés par leurs posés dans l'exercice de leur mission.

ARTICLE 9 : COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Les deux parties déclarent élire domicile à leur siège respectif et s'en remettent au Tribunal Administratif de Nantes en cas de litige éventuel.

Fait en 2 exemplaires,

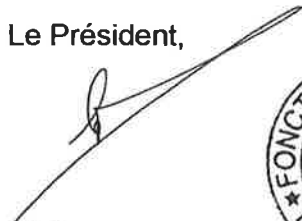
À Nantes,
Le ...

A ...
Le

Pour le Centre de Gestion de
Loire-Atlantique

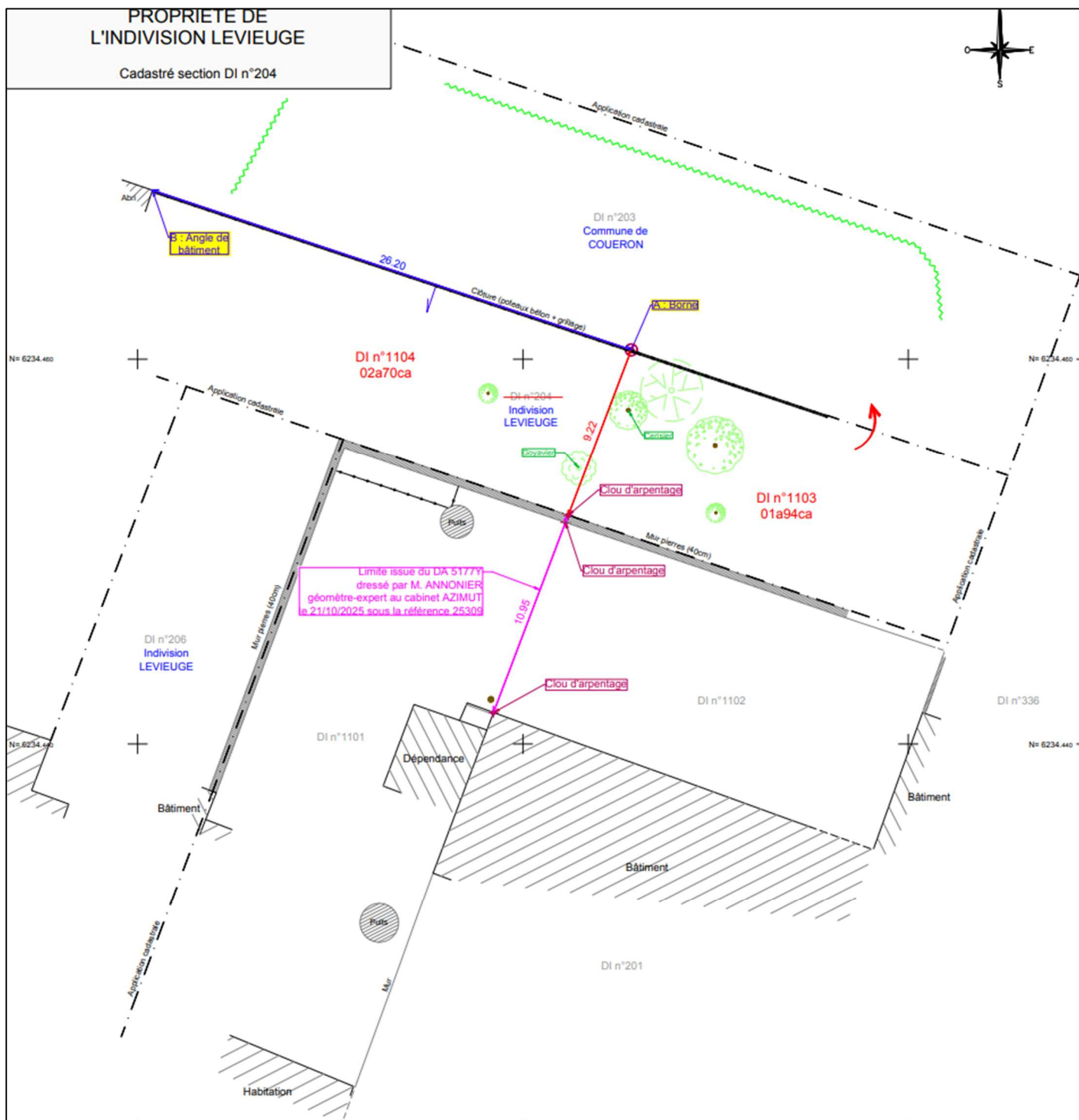
Pour Le Représentant de la collectivité/l'établissement

Le Président,


Philip SQUELARD

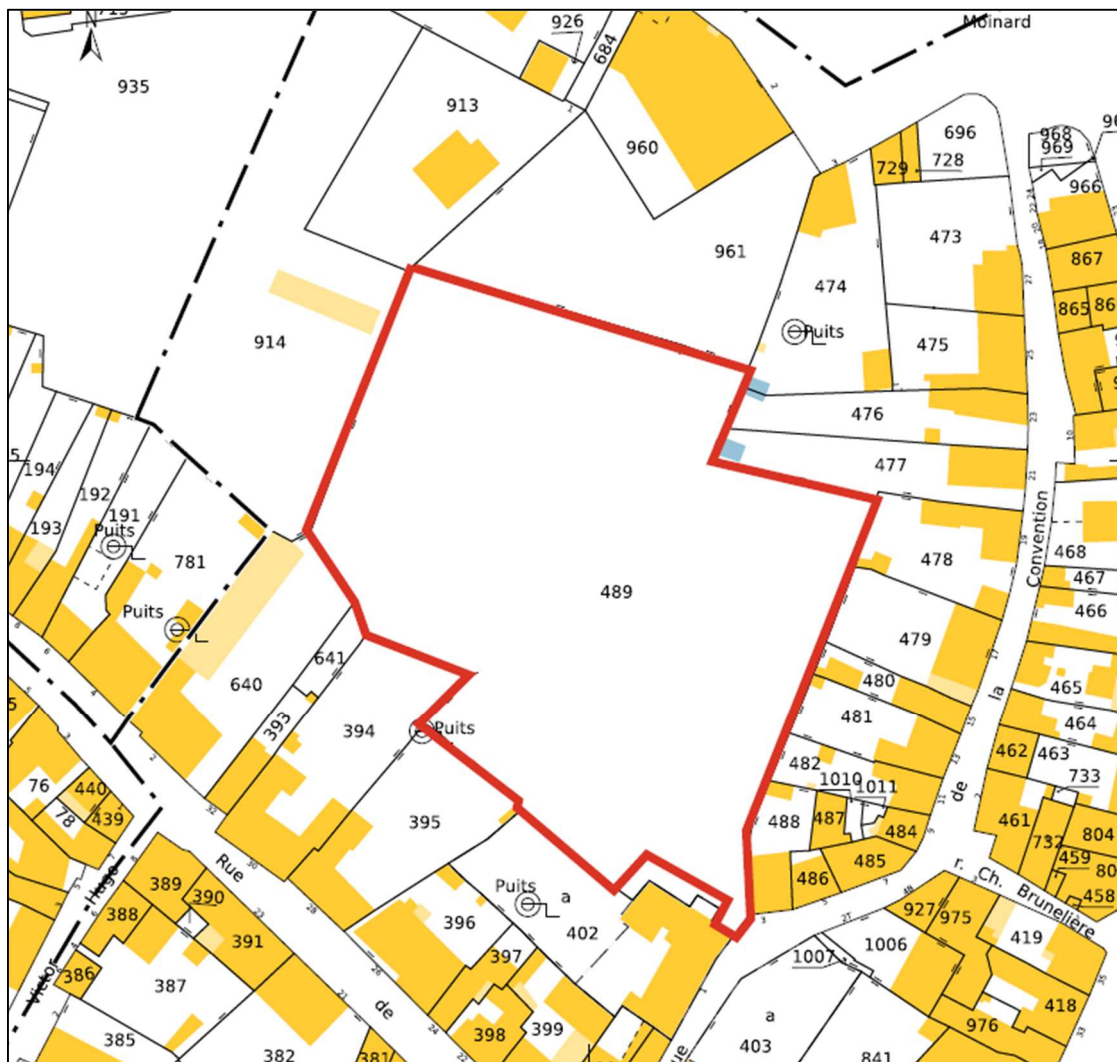


ANNEXE - ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION DI N°204

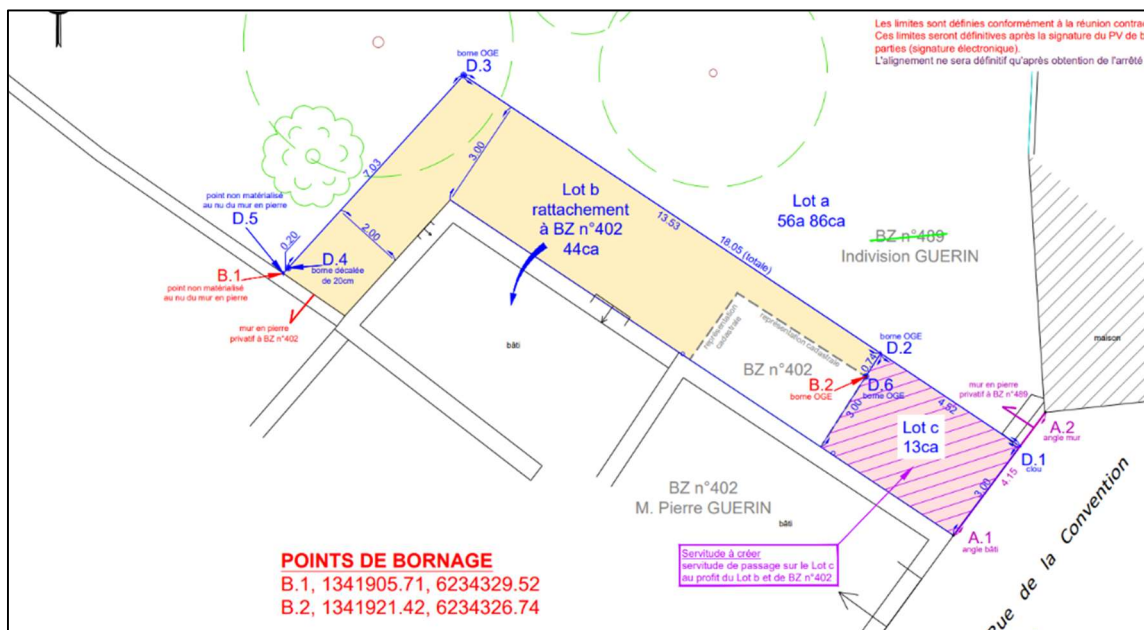


ANNEXE - ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION BZ

N°489



Partie de la parcelle DI n°489 proposée à l'acquisition



Détail du découpage du géomètre en trois lots, dont deux à destination de la Ville (lots a et c)

CONVENTION

Autorisant la pose de luminaires

Sur les parcelles communales cadastrées section DI n°935 et n°817

Entre les soussignés :

La Ville de Couëron, dénommée si après « la Ville », représentée par son maire, Madame Carole Grelaud, agissant en cette qualité et en vertu de la décision municipale n° 2026- du 2026, d'une part,

Et

La société Harmonie Habitat, dont le siège est à Saint-Herblain (44816), 8 avenue des Thébaudières, dénommé « le bénéficiaire », d'autre part,

Préambule

Un bail à construction, en date du 12 juillet 1990, consenti auprès de la SAMO (Société d'habitation à loyer modéré des marches de l'Ouest) pour se terminer le 31 décembre 2044, cédé ensuite à la société Harmonie Habitat le 5 septembre 2013, en vue de la construction de 15 logements situés rue des Tanneurs, a fait l'objet d'un avenant en date du 26 décembre 2024, afin d'y ajouter la parcelle communale cadastrée section DI n°935. sur laquelle ce sont implantées également des pompes à chaleur. Ces travaux de réhabilitation ont nécessité la dépose des luminaires existants.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet

La Ville de Couëron met à disposition les parcelles cadastrées section DI n°935 et DI n°817, propriétés communales, au profit de la société Harmonie Habitat, pour l'installation de nouveaux candélabres, consistant en la pose et la fourniture de 7 mâts d'éclairage indépendants des façades. Ils seront fixés au sol avec un arceau de protection, conformément au plan joint en annexe.

Article 2 - Etat des lieux

Le terrain est mis à disposition dans l'état où il se trouve. Un constat photographique sera réalisé avant le démarrage du chantier par le Service Patrimoine Bâti.

Un constat de l'état des lieux, dressé contradictoirement par les parties, sera établi avant l'occupation.

Article 3 - Durée de la convention

La présente autorisation est consentie pendant toute la durée du bail à construction, se terminant le 31 décembre 2044

Les travaux de remplacement des candélabres interviendront semaine ... du XX au XX XXXX 2026

L'occupation du bien a lieu à titre précaire et révoquant. La convention pourra être résiliée à tout moment à l'initiative du propriétaire ou de l'occupant.

Article 4 - Engagements

La société Harmonie Habitat réalisera les travaux à sa charge, à savoir l'installation des candélabres, conformément au plan annexé. Une visite du service Patrimoine Bâti validera les travaux finalisés.

L'entretien et les frais liés à ces candélabres sera ensuite à la charge de la Ville.

Le terrain sera remis en état à la fin des travaux.

Les candélabres seront maintenus à l'issue du bail à construction sauf accord contraire.

Article 5- Election de domicile

Pour l'exécution de la présente convention, la Ville fait élection de domicile en l'Hôtel de ville et la société Harmonie Habitat en son siège social.

Fait en 2 exemplaires

A Couëron le / / 2026

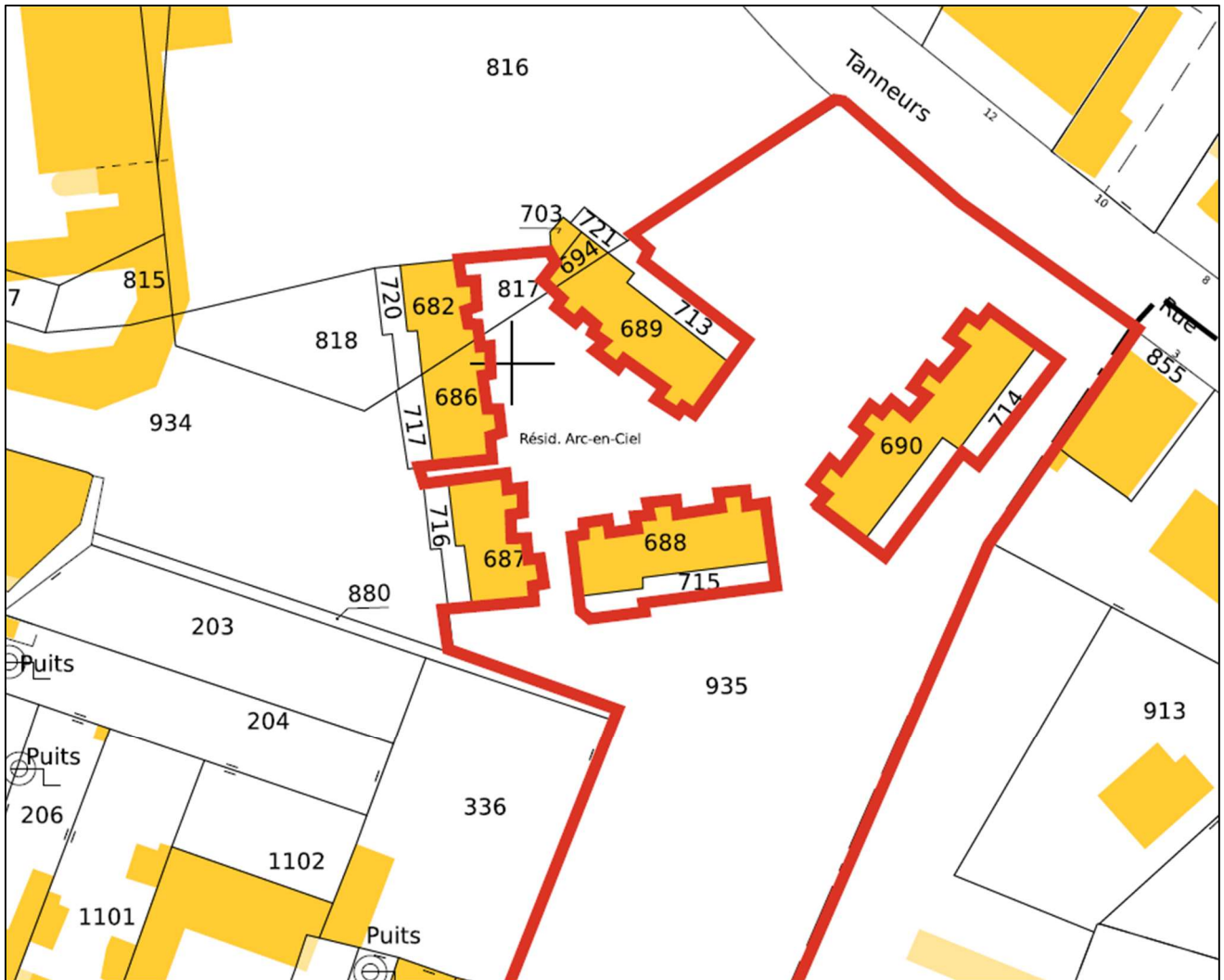
Pour la Ville,

Le Maire
Carole Grelaud

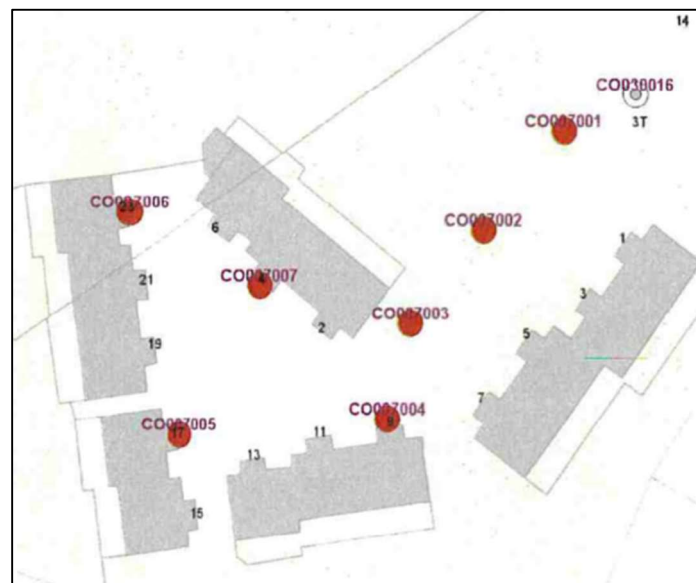
Pour la société Harmonie Habitat,

Le Directeur
Yann Dromert

CONVENTION VILLE – HARMONIE HABITAT POSE DE LUMINAIRES PARCELLE COMMUNALE DI N°817 ET N°935

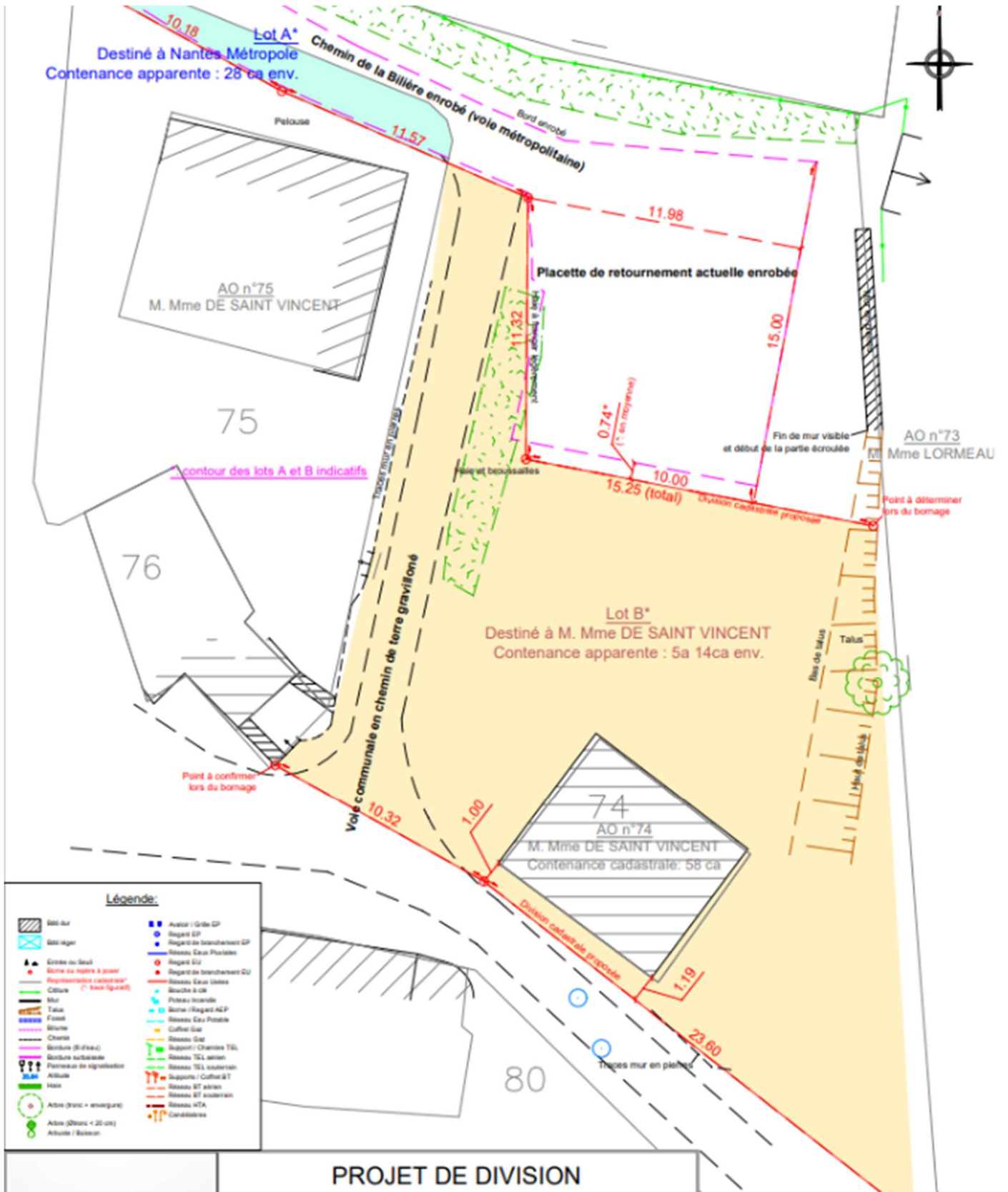


Parcelles concernées par la convention



Localisation des candélabres

Annexe - Chemin communal de la Bilière – désaffectation et déclassement



Service : Aménagement du territoire
Référence : N.P.

Objet : **BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES 2025**

Rapporteur : Michel Lucas

ANNEXES CARTOGRAPHIQUES

Acquisitions ZAC Ouest Centre-Ville – 2025
DE n°231

